

EFFONDREMENT PARTIEL D'UN TUNNEL MINIER À AIN AZAL (SÉTIF)

Le Président Tebboune charge M. Arkab de se rendre sur les lieux

Tebboune présente ses condoléances aux familles des victimes

P. 24

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune nomme le général Gouasmia commandant de la Gendarmerie nationale

P. 24

MESURES DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

Réouverture graduelle des lieux de culte, des plages et des lieux de détente

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a instruit lundi le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de programmer la "réouverture graduelle" des lieux de culte, des plages, des lieux de récréation et de détente aux citoyens. Cette instruction a été donnée lors d'une réunion du Haut Conseil de Sécurité, présidée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au siège de la présidence de la République, consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19. Inscrite également à l'ordre du jour de cette réunion, la question de la réouverture des plages aux citoyens, et des lieux de récréation et de détente, en particulier dans la conjoncture estivale actuelle, a permis au Président de la République de charger le Premier ministre de "prendre les mesures qui s'imposent pour un accès graduel à de tels espaces qui tiennent compte de l'impératif du respect des conditions sanitaires".

P. 3

DKnews



PROTECTION DES PERSONNELS DE LA SANTÉ

L'ordonnance modifiant et complétant le Code pénal publiée

P. 10

MICRO ENTREPRISES

"Des zones d'activités dédiées exclusivement aux micros-entreprises"

P. 3

AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE

M^{me} Krikou annonce une campagne nationale d'envergure

P. 3

SANTÉ

ECZÉMA ET FORTES CHALEURS

Quelles recommandations ?

P.p 12-13

F   T BALL

TRANSFERT
Accord imminent entre le Betis Séville et Liverpool pour Mandi

P. 21



SÉCURITÉ INFORMATIQUE
La pandémie a favorisé la hausse des cyberattaques à travers le monde

P. 17

ENSEIGNEMENT - DIFFUSION

La chaîne "El Maarifa" désormais diffusée sur Nilesat

P. 16

ALGÉRIE - SÉISME

Secousse tellurique de 3,5 degrés dans la wilaya d'Oran (CRAAG)



Une secousse tellurique de magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 23h16 (heure locale) dans la wilaya d'Oran, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au Nord de Ain Kerma dans la même wilaya, précise la même source.

JUSTICE

Annaba : 2 auteurs d'une agression sur des travailleurs de l'hôpital Ibn Sina sous les verrous

Deux (2) personnes ont été placées lundi sous mandat de dépôt à Annaba pour agression sur le personnel du service des urgences médicales de l'hôpital Ibn Sina, a-t-on appris du parquet près la Cour de justice d'Annaba. Les arrêtés de mandat de dépôt ont été prononcés après la comparution lundi des deux interpellés, âgés de 22 et 28 ans devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba sous le chef d'accusation "d'agression contre des staffs médicaux et paramédicaux pendant l'exercice de leurs fonctions".

Les deux interpellés qui sont deux frères ont, à la suite du décès de leur autre frère, agressé par des coups hier dimanche un médecin et deux infirmiers au service des urgences de l'hôpital Ibn Sina causant un état de confusion et de panique au sein du service, est-il indiqué. Les deux interpellés seront jugés le 9 août courant, est-il encore souligné.

EFFONDREMENT PARTIEL D'UN TUNNEL MINIER À CHAÂBA EL HAMRA (SÉTIF)

2 employés morts et un autre blessé



Deux employés ont été tués et un troisième blessé dans l'effondrement partiel, suite à une explosion, d'un tunnel de prospection de l'Entreprise nationale d'exploration des produits miniers non ferreux et des substances utiles à Chaâba El Hamra, dans la région de Kharza Youcef, à l'Est de Ain Azal (50 km au Sud de Sétif), ont indiqué mardi les services de la protection civile. Le responsable de la communication de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Lamamra a affirmé, à l'APS, que les équipes de la protection civile de la commune de Ain Azal sont intervenues ce matin vers 8 heures 30 du matin pour extraire les dépouilles des deux victimes sous les décombres et procédé au sauvetage du troisième employé qui présente de graves difficultés respiratoires à cause de la poussière inhalée. Selon le capitaine Lamamra, les recherches se poursuivent actuellement dans les décombres sous la supervision du directeur local de la protection civile pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres travailleurs ensevelis à l'intérieur de ce tunnel minier.

Les dépouilles des deux victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital Youcef Laâlaoui de Ain Azal, alors que le travailleur blessé a été transféré aux urgences médicales du même établissement de santé, a-t-on indiqué.

ENTREPRISES - MOUVEMENT SOCIAL

Tizi-Ouzou: des travailleurs de GESI-TP réclament le versement de leurs salaires impayés



Des travailleurs de l'Entreprise de travaux publics, travaux hydrauliques et bâtiment GESI-TP, employés à Tizi-Ouzou, ont demandé, lundi, le versement de six mois de salaires et de deux mois de congé, impayés.

Des travailleurs de cette Société par action (de droit public) filiale du groupe GITRAMA, qui ont observé un sit-in devant le siège de la wilaya, se sont plaints du "non versement par cette même entreprise, de six mois de salaires" ainsi que "deux mois de congé annuel de 2018 et 2019".

Ils ont aussi sollicité le wali, Mahmoud Djamaa, à l'effet, de faire parvenir leur "cris de détresse" au ministre des Travaux publics, afin de prendre en charge leurs préoccupations.

Contacté par téléphone, la société GESI-TP a indiqué à l'APS, qu'elle a procédé aujourd'hui même (lundi) au versement de deux salaires, ceux des mois de janvier et mars (le mois de février ayant été versé précédemment), rassurant les travailleurs que les autres paies seront virées prochainement.

GENDARMERIE - FORMATION

Sidi Bel-Abbès : la 60^e promotion des agents de la police judiciaire prête serment

Les éléments de la 60^e promotion des agents de la Police judiciaire diplômés de l'École des sous-officiers de la gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès prêtent serment à partir de lundi au tribunal du chef-lieu de wilaya. Selon un communiqué de l'École des sous-officiers de la gendarmerie nationale, la prestation de serment, par cette promotion composée de 1.251 agents de la Police judiciaire, qui s'étalera sur quatre jours, est présidée par le procureur général, en présence du président de la Cour et du procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbès. La promotion sortante a suivi deux années de formation militaire et professionnelle à l'École des sous-officiers de la gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès, a-t-on fait savoir.

La phase de formation est clôturée par la prestation de serment permettant aux éléments de la promotion sortante à jouir du titre d'agent de la Police judiciaire capable d'exercer dans le domaine et à mettre en pratique les connaissances acquises durant la période de formation en matière de technologies de pointe dans le domaine de la lutte contre diverses formes de criminalité.

FOOTBALL - HOMMAGE

La LFP propose de baptiser le stade de Saïda au nom de Saïd Amara

La Ligue de football professionnel (LFP) a proposé de baptiser le stade 13-Avril de la ville de Saïda, au nom du défunt Saïd Amara, l'ancien joueur de la glorieuse équipe du FLN décédé dimanche à l'âge de 87 ans.

Cette proposition a été faite par le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, lors de l'audience que lui a accordée le wali de Saïda, Saïd Sayoud, lundi en marge de la visite au domicile du défunt pour présenter les condoléances de son staff, a indiqué la Ligue sur son site. Etaient également présents le président de la Ligue régionale de Saïda, Yacine Benhamza et le patron de la Ligue de wilaya de Saïda, Abid Mekki. Selon la même source, le wali "a promis de tenir compte de cette proposition".

CRIMINALITÉ

Un réseau criminel spécialisé dans le vol et le trafic de stupéfiants neutralisé à Larbatache



Les services de la Sûreté de la commune de Larbatache, ouest de Boumerdes, ont démantelé une bande criminelle constituée de sept membres, qui s'adonnait au vol et au trafic de stupéfiants et de comprimés psychotropes, a indiqué, lundi, une source de Sûreté de la wilaya de Boumerdes.

Le chef de la cellule de communication à la Sûreté de wilaya, le Commissaire de police, Krimou Touati a indiqué à l'APS, que dans le cadre de la lutte contre la criminalité en milieu urbain, une bande criminelle qui se livrait au vol ainsi qu'à la détention et trafic de stupéfiants et comprimés psychotropes, a été neutralisée dans le territoire de la commune de Larbatache.

Cette bande criminelle dont les éléments sont issus de la même région et âgés entre 29 et 34 ans, avait en sa possession, des sommes d'argent et une quantité de stupéfiants destinée au trafic, qui ont été saisis, a indiqué la même source qui précise que les individus ont été arrêtés, suite à des informations et plaintes reçus des services sécuritaires concernés.

Après leur transfert au service concerné en vue de poursuivre l'enquête dans cette affaire, les prévenus seront présentés devant les juridictions compétentes, conclut la même source.

FORÊTS - INCENDIES

Oran: près de 2 ha de broussailles et de pin d'Alep détruits par les feux à la forêt d'El Menzeh

Près de 2 hectares de broussailles et de pin d'Alep ont été détruits par les feux, dimanche après midi dans la forêt d'El Menzeh (ex Canastal), à l'Est d'Oran, a-t-on appris lundi auprès des services de la protection civile de la wilaya.

Le foyer d'incendie qui s'est déclaré à 16 heures a été circonscrit par les unités mobiles de la protection civile, après deux heures de lutte acharnée contre les flammes, a déclaré à l'APS, la même source, qui a déploré une superficie de 0,2 hectare de pin d'Alep et 1,7 hectare de broussailles.

Par ailleurs, la forêt de Gdyl, commune située à une trentaine de kilomètres à l'Est de la ville d'Oran, a enregistré deux incendies de forêts dans la matinée et dans la soirée du samedi dernier, qui ont été vite maîtrisés, selon la même source, qui fait part de 1,15 ha de broussailles et de 1,4 ha de maquis partis en fumée à la suite de ce sinistre.

En outre, "Djebel K'har" (Montagne des Lions) à l'Est de Bir El Djir a enregistré, aussi samedi dernier, deux foyers d'incendies ayant ravagé 1 ha de broussailles, a-t-on ajouté.

PERSONNALITÉS - DÉCÈS

M'hamed Benredouane enterré au cimetière de Bouzaréah à Alger

L'ancien ministre des Affaires religieuses M'hamed Benredouane décédé, lundi matin, à l'âge de 70 ans a été inhumé cet après-midi au cimetière de Sidi M'hamed à Bouzaréah sur les hauteurs d'Alger, en présence de membres de sa famille, de proches et amis.

Né le 20 août 1950 à Bouinan, dans la wilaya de Blida, le défunt a été ministre des Affaires religieuses dans le gouvernement conduit par Sid Ahmed Ghozali de 1991 à 1992.

Il était également vice-président de la Fondation Emir Abdelkader et exerçait la profession de médecin en tant que maître-assistant en dermatologie au CHU Mustapha-Pacha à Alger.

En cette douloureuse circonstance, le président du Haut conseil islamique (HCI) et ses membres présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt, priant Dieu Tout Puissant de le combler de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort.

« A dieu nous appartenons et à lui nous retournons ».

PRÉSIDENTENCE

Le Président Tebboune préside une réunion du Haut conseil de sécurité

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé lundi une réunion du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19, indique un communiqué de la présidence de la République, dont voici le texte intégral :

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé ce jour lundi 3 août 2020, au siège de la présidence de la République, une réunion du Haut conseil de sécurité consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19.

La réunion a permis d'abord de passer en revue les conditions susceptibles de permettre le retour des fidèles aux mosquées dans les conditions qui permettent une observation optimale des prescriptions sanitaires imposées par la pandémie. A ce sujet, le Président de la République a instruit le Premier Ministre à l'effet de programmer une réouverture graduelle des lieux de culte, qui sera limitée, dans une première phase, aux seules grandes mosquées d'au moins mille (1000) places, et qui soient en mesure de permettre la distanciation physique indispen-



sable, avec comme impératif le port du masque par tous.

Inscrite également à l'ordre du jour de cette réunion, la question de la réouverture des plages aux citoyens, et des lieux de récréation et de détente, en particulier dans la conjoncture estivale actuelle, a permis au Président de la République de charger le Premier Ministre de prendre les mesures qui s'imposent pour un accès graduel à de tels espaces qui tiennent compte, là aussi, de l'impératif du respect des conditions sanitaires. Il a, à ce titre, ordonné

aux responsables des services de sécurité de veiller, par une présence renforcée, à l'observation sur le terrain des consignes de distanciation entre les estivants et de port du masque.

Le Président de la République a chargé le Premier ministre de préparer des décrets en vue de prévoir les modalités pratiques pour une application flexible de ces mesures. L'Etat restera vigilant quant au respect rigoureux de ces mesures par les citoyens, lesquelles mesures peuvent être remises en cause

en cas d'aggravation de la situation sanitaire. Il y va de la santé de tous.

La réunion du Haut Conseil de Sécurité a été également l'occasion pour l'examen de l'accumulation, au cours de ces dernières semaines, d'un certain nombre de dysfonctionnements graves qui ont impacté négativement la vie du citoyen et pris la forme, dans certains cas, d'actes de sabotage destinés à nuire à la bonne marche de l'économie et des institutions du pays. Après avoir écouté un compte-rendu circonstancié du Premier Ministre, le Président de la République a insisté pour que des enquêtes approfondies soient menées avec la plus grande célérité sur de tels agissements, entre incendies de forêts, ruptures en alimentation en électricité et eau potable, indisponibilité brutale des liquidités au niveau des centres postaux et dégradation de bouteilles et citernes d'oxygène dans les hôpitaux, à l'effet de déterminer avec précision les véritables responsabilités".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-COOPÉRATION

Benziane s'entretient avec l'ambassadeur américain en Algérie

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaqî Benziane, a examiné lundi avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, John Desrocher, les moyens de développer la coopération en matière de formation et de recherche et de promouvoir les échanges scientifiques entre les universités des deux pays, indique un communiqué du ministère. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur nombre de questions dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, dont le programme de formation "Fulbright", ainsi

que sur les moyens de développer la coopération en matière de formation et de recherche et de promouvoir la mobilité des chercheurs et les échanges scientifiques entre les universités des deux pays, précise le communiqué publié au terme de l'audience accordée par M. Benziane à M. Desrocher au siège du ministère.

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique étant "de plus en plus ouvert sur l'environnement économique", le ministre a demandé à la partie américaine de "permettre aux universités algériennes de bénéficier de l'expérience de leurs homologues

américaines en matière d'apprentissage et d'emploi".

MM. Benziane et Desrocher ont également convenu de "diversifier la coopération afin d'y inclure plusieurs autres disciplines scientifiques et de recherche". Les deux parties ont aussi abordé la situation épidémiologique de la Covid-19 et les moyens de faire face à la pandémie. Le ministre a, dans ce cadre, mis en avant les principaux axes du protocole sanitaire mis en place par son département pour la gestion de la fin de l'année universitaire et de la rentrée 2020/2021 dans un contexte pandémique.

MICRO ENTREPRISES

Création prochaine de zones d'activités dédiées exclusivement aux micro-entreprises (ministre délégué)

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a annoncé lundi à Constantine la "création prochaine" de zones d'activités dédiées exclusivement aux micro-entreprises comme mesure d'accompagnement devant permettre à ces entités de confirmer leurs compétences sur le terrain et participer dans la consolidation de l'économie du pays. Faisant état de la contrainte du foncier qui "entrave souvent" la concrétisation des projets économiques initiés par des micro-entreprises relevant de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), le ministre a annoncé, au cours d'une rencontre avec des chefs de micro-entreprises à la salle Ahmed Bey, la création de zones d'activités dédiées à ces entités considérées comme un des "maillons forts" de l'économie nationale.

Réitérant l'engagement de l'Etat à accompagner les entreprises relevant de l'ANSEJ à travers une série de mesures, dont la formation, l'octroi de crédits d'exploitation, le rééchelonnement des dettes bancaires et fiscales et l'effacement des pénalités de retard, M. Diafat a estimé que la création de zones d'activités dédiées aux micro-entreprises permettra "d'insuffler un nouvel élan" à ces entreprises et de "ranimer ce dispositif pour améliorer son rendement au service de l'économie nationale."

Il a relevé, dans ce contexte, que la stratégie de son département pour les micro-entreprises s'oriente vers "une approche économique favorisant l'investissement dans tous les créneaux industriels et agricoles entre autres."

A ce titre, le ministre délégué a indiqué que des efforts étaient en cours, conformément aux orientations du président de la République pour aplanir les obstacles et les difficultés d'ordre administratif et financier qui entravent l'évolution et la pérennité des micro-entreprises. Ecartant la possibilité d'effacer les dettes des micro-entreprises en difficulté ou en faillite, le ministre délégué a cependant rappelé la suspension des poursuites judiciaires et procédures engagées à l'encontre des entreprises en difficulté, "le temps de traiter les problèmes posés au cas par cas."

Nassim Diafat a annoncé le lancement "dès septembre prochain" d'une vaste opération de recensement des micro-entreprises pour entamer l'étude de la situation de chacune, selon des données fiables, devant permettre de trouver les "solutions adéquates loin des actions standards et politisées."

Affirmant que les réformes engagées dans ce secteur créateur de richesses prendront en considération l'actualité économique du pays et l'évolution technologique que connaît le monde, le ministre délégué a insisté sur l'importance de la formation, tout en appelant les jeunes à perfectionner leur compétences et connaissances "pour être au diapason des exigences de l'heure et gagner le défi de la compétitivité." Affirmant que l'Etat s'emploie à garantir des plans de charge pour les micro-entreprises, le ministre a appelé les propriétaires de ces entités à s'organiser dans le cadre de clusters et à aller en rangs unis et coopérer avec les pouvoirs publics "pour des résultats fructueux sur le terrain."

Les participants à cette rencontre qui ont posé des problèmes et difficultés, d'ordre bureaucratique et financier notamment, ont appelé au renforcement du programme de la sous-traitance pour permettre à leurs entreprises d'évoluer.

Au cours de sa visite à Constantine, M. Diafat a inspecté le siège de l'ANSEJ et une unité de fabrication du vinaigre alimentaire, entre autres.

AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE

M^{me} Krikou annonce une campagne nationale d'envergure

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et ministre par intérim du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Kaoutar Krikou a annoncé lundi depuis Tamanrasset le lancement prochain d'une campagne nationale de promotion de l'affiliation aux caisses de la Sécurité sociale. S'exprimant lors d'une visite de travail et d'inspection à un nombre d'établissements et de centres relevant des deux secteurs de la Solidarité nationale et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Krikou a précisé que son secteur était en passe de préparer une campagne nationale d'envergure de sensibilisation à la nécessité de l'affiliation aux caisses de la sécurité sociale, ajoutant que les circonstances sanitaires actuelles en ont fait ressortir la nécessité. "Les répercussions de la pandémie du Coronavirus ont fait apparaître le besoin des artisans et de tous ceux qui exercent une activité, d'une couverture sociale", a-t-elle soutenu. La ministre a par ailleurs estimé que "la nouvelle politique repose sur le développement des moyens et des canaux de l'affiliation systématique aux caisses de la sécurité sociale", appelant tous les artisans à s'affilier aux organismes de la sécurité sociale en vue de "bénéficier des prestations prodiguées". Et d'indiquer à cette occasion que 55.883 artisans sont actuellement affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS).

SOLIDARITÉ NATIONALE

Insertion des catégories vulnérables dans le développement économique

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale par intérim, Kaoutar Krikou a affirmé que la nouvelle politique du secteur reposait sur l'insertion des catégories vulnérables dans le développement économique, en leur assurant une formation et un soutien pour bénéficier de crédits auprès de l'Agence Nationale de gestion du Micro-crédit (ANGEM).

Lors d'une visite effectuée lundi dans la wilaya de Tamanrasset, la ministre a indiqué que le secteur de la Solidarité nationale reposait essentiellement sur "l'élargissement de l'utilisation de la technologie, à travers la numérisation de toutes les données relatives au secteur pour déterminer les bénéficiaires et la nature des aides accordées", citant «la création de plusieurs services électroniques pour le signalement des personnes âgées en détresse et des personnes sans-abris, outre le service des consultations familiales destiné aux familles touchées par le

nouveau coronavirus». Dès l'apparition de la Covid-19, «plusieurs mesures préventives contre cette pandémie ont été prises dans les centres pour personnes âgées et les établissements spécialisés pour enfance en détresse», a-t-elle fait savoir. «Jusqu'à présent, aucun cas de décès n'a été enregistré au niveau de ces centres», précise Mme Krikou qui salue les efforts des travailleurs du secteur dans la protection de cette catégorie. Concernant le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, la ministre a révélé le lancement «d'une campagne nationale pour sensibiliser à la nécessaire affiliation à la CASNOS et faire la promotion des avantages et droits dont peuvent bénéficier les affiliés à cette caisse ou à d'autres relevant du secteur». Les secteurs de la solidarité et du travail sont complémentaires en matière de prise en charge et d'insertion des catégories vulnérables dans l'entrepreneuriat pour réaliser le développement économique, a estimé la ministre.

TÉBESSA

Collecte de 550 tonnes d'ordures ménagères et de résidus d'abattage pendant les 2 jours de l'Aid el Adha

Pas moins de 550 tonnes d'ordures ménagères et de déchets d'abattage de moutons ont été collectées dans la ville de Tébessa et transférées au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) situé dans la région de Tnoukla, au chef lieu de la wilaya, a indiqué lundi, le directeur du CET, Azzedine Rebiai.

"Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour collecter les ordures ménagères et les déchets d'abattage du sacrifice, afin de préserver la propreté du milieu urbain", a précisé à l'APS, le même responsable.

Dans les détails, M. Rebiai a fait savoir que 255 tonnes d'ordures ont été collectées durant la première journée de l'Aid, tandis que 295 tonnes ont été ramassées durant le 2ème jour de la fête du sacrifice.



En outre, plusieurs opérations de nettoyage et désinfection ont été organisées notam-

ment dans les lieux publics après l'abattage des moutons, a ajouté la même source, rappelant

les mesures préventives pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus.

EL TARF

Eradication de près de 130 points de vente informels

Quelque 130 points de vente informels ont été éradiqués, à travers différentes localités de la wilaya d'El Tarf, dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, mis en place durant la fête de l'Aid El Adha, a indiqué, lundi, le chargé de la communication auprès de la sûreté de wilaya.

Multipliant leurs sorties de contrôle sur terrain, notamment durant la dernière semaine précédant la célébration de cet événement religieux, les éléments de police relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont procédé à l'éradication de ces points noirs où une

gamme de produits spécial Aid était proposée aux consommateurs, sans aucun respect des mesures de protection contre ce virus.

Des couteaux, de l'aliment de bétail ainsi que divers ustensiles de cuisine ou servant à dépecer la carcasse, ont été saisis chez ces vendeurs conjoncturels qui les avaient exposés, a-t-on détaillé, sans aucun respect des normes d'hygiène requises et favorisant, en revanche, les sources de contamination au coronavirus, avec l'absence de la distanciation physique ou le port de masque de protection. Une dizaine de brigades du service de

l'environnement et l'urbanisme relevant de la sûreté de la wilaya d'El Tarf a été mobilisée, durant les deux jours de la fête de l'Aid El Adha, dans le cadre du suivi de l'état d'application des mesures de prévention lors de l'abattage rituel du mouton, a-t-on fait savoir de même source.

Les brigades se sont déployées durant cette période de fête, à vérifier l'état de suivi de ce dispositif préventif auprès des vétérinaires réquisitionnés pour la circonstance, tout en fournissant conseils et orientations aux citoyens, a-t-on conclu.

MÉDÉA

12 foyers d'incendies enregistrés en l'espace de 72 heures

Douze importants foyers d'incendie ont été enregistrés, au cours des dernières 72 heures, à travers différentes localités de la wilaya de Médéa, provoquant la perte de 150 hectares de couvert végétal et des plantations arboricoles, a-t-on appris lundi auprès de la protection civile. L'incendie le plus violent a été enregistré, le 1 août, dans un massif forestier de la commune d'El-Aissaouiya, au nord-est de Médéa, ou pas moins de 110 hectares de couvert végétal ont été détruits, alors que six autres foyers d'incendies ont été signalés, le jour même, respectivement dans les communes de Sidi-Rabei, Ouled-Antar, Berrouaghia et Beni-Slimane, engendrant la perte de 20 hectares de couvert végétal et plus de mille arbres

fruitiers, a indiqué la même source. Cette dernière a recensé, durant la journée de dimanche, cinq autres départs de feux, maîtrisés, en totalité, tard le soir, grâce à une forte mobilisation des équipes de lutte anti incendie de la protection civile et de la conservation des forêts. Quelque 21 hectares de couvert végétal ont été ravagés par les flammes, lors de ces incendies, lo calisés à travers les communes de Souagui, Berrouaghia, Ouamri et Mezghena, selon la protection civile qui fait état de la destruction de parcelles de plantations rustiques, tandis que d'importantes parcelles de forêts et plusieurs habitations, menacées par le feu, ont pu être protégées.

ILLIZI/COVID-19

Plus de 1840 opérations de désinfection de lieux et édifices publics

Plus de 1.840 opérations de désinfection de lieux et édifices publics ont été menées à travers la wilaya d'Illizi par les services du secteur de l'Environnement, dans le cadre du programme de lutte contre la pandémie du Covid-19, a-t-on appris lundi du directeur local du secteur de l'Environnement.

Lancée en mars dernier, l'opération a touché les sites d'habitation, les espaces commerciaux et les lieux publics, en plus de 480 établissements et administrations publiques, tels que les bureaux de Poste, les administrations et les structures de santé, pour préserver à la fois la santé de leurs travailleurs et du public, a précisé à l'APS Laid

Mansour.

Pilotée par le secteur de l'Environnement, en coordination avec des partenaires tels que la Conservation des Forêts, la Chambre de l'Agricultures et des associations bénévoles locales, l'initiative vise à élever le niveau de prévention sanitaire contre les risques du Covid-19, et à mettre en œuvre le programme arrêté par la cellule veille et de vigilance de la wilaya et prévoyant la mobilisation de l'ensemble des potentialités locales face à la pandémie, a-t-il ajouté.

Dans le même sillage, sera entamée la semaine prochaine une campagne de désinfection ciblant plus de 20 établissements éducatifs

retenus comme centres d'examen de fin de cycles scolaires pour l'année 2020 à travers la wilaya, en vue de permettre le déroulement de ces échéances scolaires dans de bonnes conditions, a révélé M.Mansour. Aussi, dans le but de préserver l'Environnement et éviter les rejets anarchiques des déchets ménagers et des déchets découlant des sacrifices de moutons de l'Aid El-Adha, les mêmes services ont procédé, en coordination avec les collectivités locales, à la répartition de quelques 300 bennes à ordures à travers les zones urbaines et d'habitation, afin de préserver le milieu et la santé publiques, a-t-il également fait savoir.

KHENCHELA

Plus de 700 millions DA pour des projets de développement à Metoussa

Une enveloppe financière de plus de 700 millions DA a été octroyée à des projets de développement dans la commune de Metoussa (Khenchela), a-t-on appris lundi, auprès des services de la wilaya.

Ces projets dont certains sont déjà en chantier portent sur le raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, la réhabilitation des établissements scolaires, l'ouverture de pistes agricoles, la réalisation de réseaux d'eau potable et l'entretien de routes dont l'artère principale du chef-lieu de commune, selon la même source.

Aussi, onze (11) opérations porteront sur le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz de plus de 680 foyers des lotissements Metoussa, Ben Abbès, "20 août", "5 juillet" et "Sabek Houtine", ont détaillé les

mêmes services.

La même source a également relevé que dix (10) autres opérations inscrites courant cette année porteront sur l'ouverture de pistes agricoles sur 20 km pour le désenclavement d'exploitations agricoles, soulignant le début de l'approvisionnement en eau potable de la commune de Metoussa à partir du forage d'Ouled Feraï au terme d'une opération ayant mobilisé 16 millions DA.

"Une autre opération de renforcement de l'alimentation en eau potable du chef-lieu de commune à partir d'un autre forage à Bir El Hadj sera concrétisée incessamment.

Des actions de réhabilitation pour 7 millions DA des écoles primaires Chadeli Merabet, Sabek Hamana et Akriche Mohamed sont retenues outre l'exécution de travaux d'aménage-

ment extérieur du lycée Mohamed Laid Al Khalifa pour 800.000 DA et la réalisation d'une cantine de 200 repas/jour à l'école primaire Chadeli Merabet pour 10 millions DA.

La commune de Metoussa a bénéficié en outre d'une opération d'entretien du chemin communal (CC) 11 entre Metoussa et la commune de Baghaï sur 12 km pour une enveloppe financière de 120 millions DA ainsi que 2,6 km du chemin communal entre Metoussa et la RN-80 pour plus de 21 millions DA.

Un montant de 48 millions DA du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales a été affecté dans le cadre de ces actions à l'amélioration urbaine du chef-lieu de commune le long de son artère principale.

RELIZANE

Distribution de plus de 29000 kits alimentaires aux familles nécessiteuses

Plus de 29.000 kits alimentaires ont été distribués à des familles nécessiteuses pendant les derniers mois dans la wilaya de Relizane, pour faire face aux effets du confinement sanitaire de prévention contre la propagation de la pandémie du Covid-19, a-t-on appris lundi de la directrice de l'action sociale. Djamilia Ould Ahmed a déclaré que cette opération de solidarité s'est soldée, de la mi mars dernier à la fin du mois de juin, par la distribution de 29.056 kits alimentaires aux familles démunies notamment dans les zones d'ombre de la wilaya. Plusieurs secteurs et organismes, des opérateurs économiques, des associa-

tions caritatives, des comités de quartier et des mosquées ont contribué à cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des populations des zones d'ombre et des familles dont l'activité a été affectée par les mesures de confinement sanitaire, a-t-elle fait savoir. La même responsable a salué le rôle important du mouvement associatif qui a contribué avec environ 12 000 colis alimentaires. Ces aides ont été distribuées en plusieurs étapes par le biais de caravanes de solidarité ayant touché les 38 communes et livrées ces dons aux familles bénéficiaires à domicile, a-t-on souligné.



INCENDIES DE FORÊTS À AÏN DEFLA

La protection civile mise à rude épreuve

Une série de feux de forêts ont mis les équipes de la Protection civile à rude épreuve ces derniers jours à Aïn Defla, lesquels luttent inlassablement depuis le 30 juillet dernier contre des incendies qui se sont déclarés dans 3 forêts, dont les plus importants sont situés dans le côté est de la wilaya, a-t-on appris lundi du chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué.

Incontestablement, le feu le plus volumineux est celui qui s'est déclaré dimanche au niveau de la forêt de Aïn N'sour, relevant de la commune de Aïn Torki, limitrophe de celle de Miliana, a indiqué le capitaine Kamel Hamdi, faisant état de la mobilisation de 40 éléments de différents grades, dotés d'un important matériel, travaillant sous l'œil averti du directeur local de ce corps constitué.

Le même officier a toutefois noté qu'au regard de l'envergure de l'incendie, il a été fait appel aux colonnes mobiles de la Protection civile des wilaya de Tipasa, Médéa et Blida (en sus de celle de Aïn Defla), soutenus par des moyens aériens (un hélicoptère).



"L'intervention des équipes des sapeurs-pompiers est difficile en raison de la grande chaleur qui sévit sur les lieux de l'incendie mais, également, à cause des vents et du terrain accidenté", a-t-il relevé, faisant

état de gros efforts déployés pour éteindre le feu qui a failli atteindre des groupements d'habitations.

Les autres forêts concernées par les incendies sont celles de Chaïba (Hammam Righa) et

Sidi youcef (Belaâs), a détaillé le capitaine Hamdi, signalant que la vigilance sera de mise même après la maîtrise des sinistres car, a-t-il insisté, "un feu mal éteint peut ressusciter par endroit sous l'effet des vents".

Au total, 30 interventions se rapportant à la lutte contre les feux de forêts ont été effectuées par la protection civile depuis le 30 juin à ce jour sur le territoire de la wilaya de Aïn Defla, a-t-il fait savoir, faisant état de plus de 160 ha de couvert végétal partis en fumée. "Une fois les feux de forêts cités antérieurement totalement maîtrisés, les pertes devraient avoisiner les 200 ha", a déploré le même officier.

ORAN

Réalisation de puits pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable du village de Sidi Ghalem

Le village de Sidi Ghalem relevant de la commune de Tafraoui (wilaya d'Oran) a bénéficié d'une opération de réalisation de puits visant l'amélioration de l'alimentation en eau potable au profit de ses habitants, a-t-on indiqué dans un communiqué publié lundi par les services de la wilaya.

Les autorités locales ont inscrit un projet portant sur la réalisation de deux puits au niveau de la région de Tafraoui avec le transfert de l'eau sur 10 kilomètres

jusqu'au village de Sidi Ghalem et sur la réalisation deux stations de pompage.

Ce projet, dont le cahier des charges est en cours d'établissement permettra, une fois concrétisé dans un avenir proche, d'améliorer l'alimentation en eau potable à Sidi Ghalem. Les services de la wilaya ont souligné, selon le communiqué, que la nature de la région et sa position géographique n'ont pas permis de trouver une source permanente d'eau potable pour le village. Dans le cadre de la prise

en charge des zones d'ombre dans les différentes communes de la wilaya, Sidi Ghalem a enregistré dernièrement plusieurs actions pour améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment pour ce qui est de l'AEP. Le village s'est doté de camions citernes de la société SEOR pour garantir en permanence l'alimentation en eau potable de la population, en plus de la réalisation d'un puits artésien au niveau de cette localité afin de renforcer le système d'AEP.

BOUMERDES

Plus de 550 foyers d'incendie enregistrés durant les mois de juin et juillet derniers

Plus de 550 foyers d'incendie de forêt ont été enregistrés durant les mois de juin et juillet derniers, ayant ravagé plus de 200 hectares de forêts, de buissons et d'herbes, à travers la majorité des communes de la wilaya de Bumerdes, a indiqué lundi une source de la Protection civile.

Sur l'ensemble des incendies enregistrés, près de 30 foyers ont décimé près de 100 hectares de différents arbres, d'herbes et de broussailles durant les deux jours de l'Aïd El Adha, a affirmé à l'APS le responsable de la cellule de

communication à la Protection civile, le lieutenant Hocine Bouchachia, soulignant que ces incendies favorisés par la vague de chaleur caniculaire que connaît la région n'ont occasionné aucune perte humaine, ni de blessés ou des dommages matériels.

Ces incendies ont détruit près de 9 hectares d'arbres de forêt de différentes espèces, 140 hectares de buissons et de broussailles et près de 40 hectares d'herbes sèches, ajoute le lieutenant Bouchachia.

Les feux ont ravagé, selon

la même source, près de 5000 arbres fruitiers, notamment des oliviers et détruit une surface cultivée de 17 hectares de blé et d'orge, outre plus de 840 bottes de foin. Durant la même période, les services de la Protection civile ont enregistré à travers la wilaya, près de 580 interventions pour l'extinction d'incendies, dont près de 20 interventions pour l'extinction de feux qui se sont déclarés au niveau des forêts, 110 autres au niveau de buissons et de broussailles, près de 420 autres au niveau d'herbes sèches ainsi que plus

de 30 interventions au niveau des vergers d'arbres fruitiers.

Pour l'extinction de ces incendies, les services de la Protection civile ont mobilisé plus de 1000 agents d'intervention de différentes unités réparties à travers la wilaya, soutenues par l'unité principale du chef-lieu de wilaya et la nouvelle unité mobile installée, au début de la saison estivale, au niveau de la commune de Beni Amrane, et dotés de camions anti-incendie, d'ambulances et de véhicules de liaisons, ajoute la même source.

BÉJAÏA

Plus de 2500 hectares de végétation brûlés depuis juin dernier

Plus de 2500 hectares de végétation, toutes essences confondues, et 300 hectares d'arbres fruitiers, notamment des oliviers et des figuiers, ont brûlé depuis le début du mois de juin (coïncidant avec le début de la saison estivale) à Bejaïa, selon un bilan de la protection civile, établi, au 31 juillet. Pas moins de 700 feux ont été déplorés durant ce laps de temps, nécessitant pour leur extinction, des moyens inhabituels, a-t-on précisé, indiquant que pour ce faire, il a fallu engager les effectifs de toutes les unités implantées sur le territoire de la wilaya, trois colonnes mobiles dont une dépêchée depuis Bordj-Bou-Arredj, et la mise en action de moyens hélicoptères mobilisés en quasi permanence par le groupement aérien de la protection civile d'Alger ainsi que l'envoi sur les lieux des sinistres plus de 1.000 engins d'extinctions.

C'est dire l'ampleur et l'intensité des feux, dont certains à l'instar de ceux de Fenaia, imaarathene, Adekar, Akfadou et Toudja, ont été aussi dévastateurs que spectaculaires. A Toudja, les flammes, après avoir calciné la végétation ont failli brûler tout un village, celui de Bouhater, sauvé en extrême, dimanche en fin de journée, grâce à l'action aérienne remarquables des pilotes de la protection civile. Les secours terrestres, ont eu toutes les peines à accéder sur ce site montagneux fortement accidenté et qui ont dû se maintenir à une distance mesurée face au feu, qui dans sa progression à furieusement tout carbonisé. En fin de l'opération, les riverains par centaines et les secouristes ont dû lâcher un grand ouf de soulagement, et faire montre de leur grande émotion, en allant enlacer de bonheurs tous les soldats du feu, suintant de sueurs et de suies. Ces dernières 48 heures, ce sont près de 60 départs de feu qui ont été enregistrés et des centaines d'hectares brûlés. Et ce lundi n'a pas dérogé à la triste en apportant son lot de détresse à la flore et à l'environnement de la wilaya. Plus de 11 feux importants, plus de deux hectares de dégâts, ont en effet éclot, n'épargnant aucun massif.

SÉTIF

Distribution "prochaine" de plus de 2600 logements

Un quota de 2.600 logements de diverses formules sera distribué "avant fin août courant" dans la wilaya de Sétif à l'occasion du 65e anniversaire de l'offensive du 20 août 1955, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Ces logements dont la réalisation "obéit aux normes de qualité et aux attentes des citoyens" sont répartis sur plusieurs communes et contribueront à réduire le taux d'occupation moyen par logement dans la wilaya, selon la même source.

Ce quota se compose de 600 logements publics locatifs (LPL) à Aïn Arnet (370 unités), Aïn Roua (105), Béni Ouassine (75) et Herbil (50) ainsi que de 756 logements promotionnels aidés (LPA) dont 546 sur les deux sites Abi Ali et El Hidhah de la ville de Sétif, 130 à Aïn Arnet, 30 à Guidjel

et 50 à El Eulma, a-t-on précisé.

A cela s'ajoutent 1.200 logements location-vente AADL répartis sur les communes de Saleh Bey, Aïn Arnet et Ras El Ma ainsi que 47 aides au logement rural à Beidha Bordj, Ouled Tebbane et Mouawiyah.

La wilaya de Sétif a bénéficié, au titre du dernier programme quinquennal 2015/2019 de 64.000 logements de diverses formules dont 40.000 terminés, selon les données de la direction locale du logement.

L'année 2019 a connu la distribution de 7.768 unités à l'occasion des fêtes nationales et religieuses dont 2.303 LPL, 905 logements promotionnels aidés, 1.390 aides au logement rural et 3.170 unités location-vente, a-t-on ajouté.



GRÈVE AU PORT DE BEJAIA "700 millions de dinars de manque à gagner"

Le port de Bejaia, paralysé par une grève de ses travailleurs depuis une quinzaine de jours, accuse un manque à gagner cumulé de l'ordre de 700 millions de dinars et fait face à une facture de surestaries de l'ordre de un (01) millions de dollars, a indiqué à l'APS le PDG de l'Entreprise portuaire de Bejaia (EPB), Halim Kasmi. M. Kasmi a expliqué cet état de fait par l'arrêt de l'essentiel des activités de la plateforme et le déroutage de beaucoup de navires prévus à destination, vers les ports environnants. "Seules les activités inhérentes au trafic des hydrocarbures et des produits parapétroliers continuent à être assurées", a-t-il précisé, ne cachant pas, néanmoins, son appréhension de voir les "choses se compliquer davantage, si d'aventure le mouvement venait à perdurer".

"C'est la stabilité même de l'entreprise qui est en jeu", a-t-il déploré.

Afin d'éviter, un tel scénario catastrophe, un nouvel appel, enjoignant les travailleurs grévistes à reprendre leur travail, a été relancé lundi.

Des garanties, dans ce sillage ont été données pour apaiser le climat de tension et de méfiance régnant.

Et parmi elles, figure, notamment la suspension des sanctions financières et disciplinaires décidées antérieurement à l'encontre de certains grévistes.

Un communiqué émis dimanche dernier et portant la signature du PDG de l'EPB, n'exclut pas, en revanche de prendre, au cas échéant, des décisions radicales pouvant aller jusqu'au "licenciement sans préavis, ni indemnités", menaçant dans la foulée, "toute personne qui tentera d'empêcher la reprise du travail, de poursuites pénales". La situation est jugée, en effet, grave car "elle menace autant l'entreprise que le gagne-pain des milliers de citoyens qui en dépendent", souligne le même document.

Pour l'heure, les choses avancent laborieusement et se caractérisent par des rencontres tous azimut visant chacune à aider, autant que faire se peut, à aplanir les différends et à rapprocher les positions. Ainsi les syndicalistes, qui réclament mordicus, "le départ" de leur PDG, accusé de "mauvaise gestion" ont rencontré le wali pour lui expliquer de vive-voix leur motivation.

L'administration, qui rejette leurs accusations, jugées fallacieuses, avance, en contrepartie, un bilan public, plutôt, encourageant.

Alors que la Fédération nationale des travailleurs des ports algériens (FNTPA) s'est désolidarisée du syndicat local, jugé "rigide" dans ses positions notamment celui du maintien de la grève, une commission de médiation de "Serport", (autorité centrale des infrastructures portuaire du pays) a élu domicile, ce lundi à Bejaia, avec l'objectif évident d'y apporter son concours. En fin d'après-midi, le statu quo était encore de mise, a confié à l'APS M. Kasmi, qui note néanmoins un consensus général entre syndicats et direction générale s'est dégagé et portant sur la nécessité de reprendre rapidement le travail.

Mais après la sortie de "réunion", les signes d'une reprise éventuelle peinaient à poindre sur le terrain, rompant ainsi le charme de cet ultime round de discussions.

ALGÉRIE - MALI - NIGER Les conditions de l'exercice du commerce de troc frontalier fixées

Les conditions et les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier et la liste des marchandises faisant l'objet d'échange avec le République du Mali et la République du Niger ont été fixées par un arrêté interministériel publié au journal officiel N44.

"Le commerce de troc frontalier revêt un caractère exceptionnel et est destiné à faciliter l'approvisionnement des seules populations, qui résident dans les wilayas d'Adrar, d'Illizi, de Tamenghasset et de Tindouf", a précisé l'arrêté signé le 2 juillet dernier conjointement par le ministre du Commerce, Kamel Rezig et le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

Abrogeant les dispositions de l'arrêté de 1994 fixant les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali, le nouveau texte stipule que cette activité peut être exercée par toute personne physique ou morale résidant au niveau des wilayas concernées, immatriculée au registre du commerce, en qualité de grossiste et disposant d'infrastructures de stockage et de moyens de transport de marchandises, appropriés en propriété ou en location.

La liste des grossistes autorisés à réaliser des opérations de commerce de troc frontalier est fixée annuellement par arrêté du wali concerné, lequel peut aussi retirer l'autorisation d'exercer le commerce de troc frontalier au commerçant n'ayant pas réalisé d'opérations d'importation et d'exportation durant l'année considérée, n'ayant pas respecté la législation et la réglementation commerciales, douanières, fiscales, vétérinaires et phytosanitaires en vigueur.

L'admission sur le territoire national des marchandises importées est subordonnée au respect des règles et des exigences vétérinaires et phytosanitaires, selon le présent texte, mentionnant que les marchandises, objet de commerce de troc, ne doivent pas présenter de risques pour la santé du consommateur.

Les marchandises importées, dans le cadre du



commerce de troc frontalier, donnent lieu à la souscription d'une déclaration de mise à la consommation assortie d'un engagement d'exportation de produits algériens, dans un délai de trois (3) mois.

Des prorogations de délai peuvent être accordées pour un délai, maximum, de trois (3) mois non prorogeable.

Le montant des produits achetés, en vue de l'exportation, ne pourra être supérieur à celui déclaré à l'entrée.

Pour ce qui est des opérations d'exportation réalisées dans le cadre du commerce frontalier, elles feront l'objet d'une déclaration d'exportation à laquelle seront annexées une copie de la déclaration de mise à la consommation des marchandises importées et les factures d'achat des produits à exporter.

Ces documents doivent, obligatoirement, accompagner le commerçant jusqu'au franchissement de la frontière.

Toutefois, lorsque l'exportation précède l'importation, le grossiste doit souscrire un engagement cautionné d'importer les marchandises, objet d'échange, dans un délai n'excédant pas trois (3) mois.

"La caution est égale à dix pour cent (10%) de la valeur de la marchandise

exportée", est-il précisé dans le même arrêté.

D'autre part, les marchandises importées, dans le cadre du commerce de troc frontalier, ne peuvent être commercialisées en dehors des limites territoriales des wilayas d'Adrar, d'Illizi, de Tamenghasset et de Tindouf.

Un comité présidé par le wali chargé d'évaluer périodiquement l'activité

Concernant le suivi de l'activité, il est institué un comité présidé par le wali concerné ou son représentant, composé des représentants des services locaux des administrations du commerce, des douanes, des impôts et de l'agriculture.

A cet effet, il est chargé, notamment d'évaluer, périodiquement, les conditions de réalisation de l'activité, d'arrêter les fourchettes de prix des marchandises faisant l'objet de troc, de coordonner leur action en matière d'information. Les quantités à l'importation et à l'exportation sont, en cas de nécessité, fixées par le wali concerné, en fonction de la situation du marché local.

Des modalités particulières d'exercice du commerce de troc frontalier ainsi que la liste des marchandises concernées, à l'occasion des manifestations économiques

annuelles, sous forme de foires ou quinzaines économiques, sont précisées, en tant que de besoin, par arrêté du ministre du commerce.

S'agissant de la liste marchandises autorisées au commerce de troc frontalier entre l'Algérie, le Mali et le Niger, elle porte sur plusieurs produits locaux des trois pays concernés.

Pour les produits algériens, il s'agit de dattes sèches et ses dérivés, à l'exclusion des autres variétés de dattes Deglet nour, le sel brut et domestique, les objets domestiques en plastique, en aluminium, en fonte, en fer et en acier, les couvertures ainsi que les produits d'artisanat traditionnel et d'art.

Cette liste comporte aussi le prêt à porter, le savon dont, le savon en poudre, l'huile d'olive, l'olive, le miel, les industries (ustensiles) plastiques, les produits de nettoyage et les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle. Concernant les produits en provenance du Mali et du Niger, ils englobent notamment du cheptel vif, le henné, le vert thé, les tapis, tissu turban et tissu tui, mangue, bois rouge, miel, aliments du bétail, vêtements Tergui, produits artisanaux, peaux et cuirs traités, parfums locaux et poissons.

ENTREPRISES

Bordj Bou Arreridj : entrée en activité de 5 entreprises de jeunes au sein de l'incubateur des projets technologiques

Cinq (5) entreprises de jeunes activant dans le domaine de la connaissance sont entrées en activité au sein de l'incubateur des projets technologiques à la zone industrielle de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris lundi des responsables de cet incubateur.

Ces entreprises créées par des jeunes diplômés universitaires activent dans les secteurs de l'environnement, la prévention industrielle et la programmation, selon la même source.

"Les propriétaires de ces entreprises sont des jeunes animés par la volonté de créer leurs propres micro-entreprises et qui ont bénéficié de l'accompagnement nécessaire depuis la conceptualisation de leurs projets puis leur incubation et enfin leur concrétisation effective", a ajouté la même source. L'incubateur des projets



technologiques de jeunes dont le siège se trouve à la zone industrielle de Bordj Bou Arreridj constitue une pépinière à vocation régionale qui offre bureaux, espaces et formation pour près de 60 porteurs de projets. L'incubateur dispose aussi d'une annexe au sein de l'université Bachir El Ibrahim capable de parrainer autant de projets, est-il noté.

Lors de la dernière visite du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up Yacine El Mahdi Oualid, les autorités locales de Bordj Bou Arreridj ont exprimé leur disposition à encourager et soutenir les porteurs de projets innovants à l'exemple du tri sélectif des déchets.

PÉTROLE

Le prix moyen du panier de l'Opep à plus de 44 dollars le baril

Le prix moyen du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a grimpé à 44,02 dollars le baril lundi, contre 43,02 dollars vendredi, selon les données de l'Organisation publiées mardi sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend 13 bruts, dont le Sahara Blend d'Algérie, dont le prix est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres. Cette stabilité des prix de l'or noir autour entre 43 et 44 dollars intervient dans un contexte d'événements d'ordre géopolitiques et l'évolution de la crise sanitaire du Covid-19 et d'autre part la poursuite des efforts de l'Opep et ses partenaires pour soutenir les cours du brut. Les pays de l'Opep et leurs alliés à



leur tête la Russie qui avaient reconduit en juin dernier la première phase de baisse de production. Ils avaient appliqué une baisse de production pétrolière de l'ordre de 9,6 millions de barils par jour en juillet. Pour ce qui est de mois d'août, il a été décidé de maintenir la réduction de production à 7,7 millions de barils par jour (mb j). L'engagement continu de l'Organisation et ses partenaires en faveur de la Déclaration de coopération en soutien de la stabilité du marché pétrolier a été réaffirmé par l'Opep dans son dernier bulletin mensuel.

ETATS-UNIS

Les compagnies pétrolières contraintes de réduire leur production au deuxième trimestre

Les compagnies pétrolières américaines ont été contraintes de réduire leur production au deuxième trimestre de l'année en raison d'une baisse historique de la demande d'essence et de kérosène liée à la pandémie du coronavirus qui a réduit les déplacements aux Etats-Unis et à travers le monde, a rapporté lundi le Wall Street Journal.

Des raffineurs tels que Valero Energy, Marathon Petroleum et Phillips ont ainsi réduit drastiquement leur production de pétrole alors que la pandémie obligeait les

consommateurs à moins de mouvement, écrasant la demande pour les produits pétroliers. La consommation américaine d'essence et de distillats, y compris le diesel, a rebondi de son creux d'avril à plus de 90% de son niveau d'il y a un an, selon les données du gouvernement américain, mais la demande de kérosène pour les avions reste anémique, à un peu plus de la moitié du niveau de l'année dernière, signe que la demande mondiale de pétrole restera probablement déprimée pendant des années,

ajoute-t-on. A travers le monde, les raffineurs ont dû faire face à cette situation en traitant beaucoup moins de pétrole brut, en fermant certaines installations et en limitant les dépenses. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les taux d'utilisation mondiaux moyens des raffineries cette année devraient être les plus bas depuis 37 ans. Les raffineurs gagnent généralement moins d'argent quand ils fonctionnent bien en deçà de leur capacité, car le coût de fonctionnement de leurs installations ne diminue pas assez.

CHINE

La banque centrale offrira davantage de soutien financier aux entreprises

La banque centrale de la Chine redoublera d'efforts pour offrir un soutien financier aux entreprises et assurer l'emploi, a déclaré Yi Gang, gouverneur de la Banque populaire de Chine, ont rapporté lundi des médias locaux.

Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, la Banque populaire de Chine a renforcé

les mesures, notamment l'approfondissement des politiques anticycliques, le maintien des liquidités à un niveau raisonnable et le report des prêts et du paiement des intérêts pour les micro, petites et moyennes entreprises, a-t-il expliqué lors d'un symposium organisé récemment. Après avoir été renseigné sur la mise en œuvre

des politiques de soutien et les difficultés des entreprises, M. Yi a appelé aux innovations dans les services financiers, à une meilleure protection des entités du marché et à la réponse à leurs nouveaux besoins financiers.

D'ailleurs, les politiques préférentielles doivent être pleinement appliquées pour stabiliser

l'emploi et assurer le développement de l'économie réelle, selon M. Yi. Au regard des problèmes financiers existants dans les micro et petites entreprises, M. Yi a exhorté les départements de la banque centrale à mener une recherche approfondie et à améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques monétaires et de crédit.

FRANCE

Baisse de la rémunération des pilotes d'Air France face au Covid-19 (syndicat)

Les pilotes de la compagnie aérienne Air France et de sa filiale à bas coûts Transavia ont vu leurs rémunérations nettement diminuer depuis avril, des "efforts rendus nécessaires" par la crise du Covid-19, a indiqué lundi le syndicat SNPL. "Les pilotes de ligne d'Air France et de Transavia France connaissent depuis le mois d'avril 2020 une baisse de leur rémunération de 25% à 40%, comparée à leur salaire d'avant crise", affirme le SNPL Air France-Transavia (AF-TO) dans un communiqué.

"Contrairement aux pilotes des compagnies concurrentes, qui ont un salaire fixe, le système de rémunération des pilotes d'Air France et de Transavia France est fortement lié à l'activité réelle", a-t-il précisé. Leur rémunération est liée en partie aux heures de vols effectuées.

Or, comme pour le reste du secteur aérien, l'activité du groupe Air France a été quasi inexistante aux mois d'avril et mai et n'a repris que très progressivement. Cette baisse des

rémunérations "devrait permettre à Air France une économie d'environ 300 millions d'euros par an pendant toute la durée de la crise mondiale liée à la Covid-19 et l'aider ainsi, en partie, à surmonter ses difficultés financières", a fait savoir le syndicat de pilotes, majoritaire à Air France.

Le SNPL Air France-Transavia a rappelé également que "dans le but de réduire encore la masse salariale et juguler le sureffectif pilotes, la direction d'Air France et le SNPL AF-TO ont conclu en quelques semaines un accord de rupture conventionnelle collective (RCC) visant à permettre le départ anticipé de pilotes de la compagnie".

Cet accord prévoit qu'environ 400 pilotes, soit près de 10% des effectifs pilotes, "quitteront définitivement Air France fin août", de manière volontaire.

"Avec ces baisses de rémunérations et l'ajustement des effectifs, les pilotes de ligne d'Air France et de Transavia France participent pleinement

aux efforts rendus nécessaires par cette crise exceptionnelle et durable que nous traversons", a souligné Guillaume Gestas, président du syndicat, cité dans le communiqué.

Chez le concurrent British Airways (BA), le syndicat catégoriel Balpa a annoncé le 1er août que les pilotes avaient approuvé un plan prévoyant des baisses de salaires temporaires de 20% pour limiter à 270 les licenciements secs.

La compagnie, qui emploie

4.300 pilotes, envisageait initialement le licenciement de 1.255 d'entre eux et de licencier puis réembaucher les autres à des conditions moins favorables. La direction d'Air France entend supprimer 7.580 postes d'ici fin 2022 au sein de la compagnie tricolore et de la filiale régionale Hopl. Elle table sur des départs naturels non remplacés et des départs volontaires, mais des départs contraints ne sont pas exclus pour le court-courrier.

FRANCE - ÉNERGIE - CARBURANTS

Les prix des carburants à la pompe reculent

Les prix des carburants routiers vendus dans les stations-service en France ont assez nettement reculé la semaine dernière, selon des chiffres officiels publiés lundi.

Le gazole, carburant le plus vendu dans le pays, valait 1,2353 euro par litre, en baisse de 1,21 centime par rapport à la semaine précédente, selon les données du ministère de la Transition écologique.

L'essence super sans plomb 95 s'est pour sa part vendue à 1,3275 euro, en recul de 1,82 centime.

Quant au SP95-E10, qui contient jusqu'à 10% d'éthanol, il a baissé de 1,52 centime à 1,3213 euro.

Enfin, le SP98 était vendu 1,3991 euro, soit 1,25 centime de moins.

Les prix des carburants à la pompe varient en fonction de plusieurs paramètres comme le cours du baril de pétrole, le taux de change euro-dollar, le niveau des stocks de produits pétroliers et de la demande, ainsi que des taxes.

Les prix à la pompe sont actuellement beaucoup plus bas qu'en début d'année, à la suite de la chute des cours du brut consécutive à la pandémie de Covid-19.

ACCIDENT DE LA ROUTE 23 morts et 1311 blessés en une semaine (Protection civile)

Vingt-trois (23) personnes ont trouvé la mort et 1311 autres ont été blessées dans 1121 accidents de la route survenus entre le 26 juillet et le 1er août à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile rendu public mardi. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila avec 5 personnes décédées et 47 autres blessées suite à 32 accidents de la route. Concernant le dispositif de la Protection civile de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré durant la même période 468 incendies dont 200 feu de forêts, 110 incendies de maquis, 109 incendies d'herbes, 49 incendies de récoltes ayant causé des pertes estimées à 2636 ha de forêt, 1777 ha de maquis, 1360 ha d'herbes, 27230 bottes de foin et 36163 arbres fruitiers brûlés. Pour ce qui est des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 815 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas portant sur la pandémie, rappelant aux citoyens l'obligation du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Les unités de la Protection civile ont effectué 782 opérations de désinfections générales à travers 48 wilayas. Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que les quartiers, où il a été mobilisé pour les deux opérations 3307 agents de la Protection Civile, tous grades confondus, 514 ambulances et 392 engins anti-incendie.

PRÉVENTION CONTRE LES STUPÉFIANTS 3581 actions de sensibilisation organisées au 1^{er} semestre 2020

Les services de la Sûreté nationale ont organisé 3581 actions de sensibilisation et de prévention contre les stupéfiants durant le 1er semestre 2020, en faveur de plusieurs franges de la société, parallèlement à la situation sanitaire exceptionnelle que vit le pays, à l'instar des autres pays du monde, a indiqué, lundi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «2722 actions de sensibilisation ont été menées durant le premier trimestre 2020, en faveur des élèves des différents cycles de l'enseignement et de la formation et diverses catégories sociales», ajoute le communiqué, soulignant que «859 actions de sensibilisation contre les stupéfiants et les psychotropes ont été organisées durant le deuxième trimestre 2020, marqué par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus». La DGSN veille à intensifier les actions de sensibilisation au titre d'une approche de proximité sociétale par la voie des canaux de communication officiels, dont son site officiel et ses pages Facebook et Twitter, outre les programmes de sensibilisation oraux nisés via l'espace radio de la Sûreté nationale, un espace favorable à l'interactivité dans la sensibilisation de la société. La DGSN rappelle aux citoyens le numéro vert 1548, celui de secours 17, et le 104, pour être à l'écoute de leurs préoccupations liées aux missions de la police et au renforcement de son rôle.

CONSTANTINE Saisie de 90 000 comprimés psychotropes

Une quantité de 90.000 comprimés psychotropes a été saisie par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la cité Daksi Abdesslem relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, dans une opération qui s'est également soldée par l'arrestation de 4 individus, a indiqué lundi le responsable de la communication auprès de la sûreté de wilaya.

Réalisée dans le cadre d'un travail d'investigation entre la BMPJ de la cité Daksi Abdesslem et l'Armée nationale populaire (ANP), l'opération a été menée sur la base de renseignements indiquant une activité criminelle de transport d'une quantité "considérable" de produits pharmaceutiques classés hallucinogènes depuis des wilayas du Centre du pays, a précisé Bilal Benkhelifa. Les investigations de terrain ont permis la localisation des personnes et véhicules suspects au niveau du quartier Erriad (Benchicou) au chef-lieu, aussitôt encerclé et les présumés suspects, au nombre de 4, âgés entre 33 et 42 ans, ont été ainsi arrêtés, a-t-on encore détaillé. Outre les 90.000 capsules de médicaments classés hallucinogènes, les enquêteurs ont saisi deux (2) véhicules, plusieurs téléphones portables et une somme d'argent, revenus de ce trafic de drogue, a indiqué le lieutenant Benkhelifa. Selon les données de la police, les présumés coupables s'approprient à écouler cette grande quantité de médicaments, dispensés uniquement sur ordonnance. Un dossier pénal a été établi à l'encontre des personnes arrêtées, présentées devant les instances judiciaires pour "non-respect des lois régulant l'utilisation des médicaments et celles liées au contrôle administratif et technique concernant l'acquisition et la vente des comprimés psychotropes", "possession, stockage et vente de manière illégale de produits pharmaceutiques dans le cadre d'un réseau criminel organisé", "exercice illégal d'un métier de la santé", a-t-on conclu.

JUSTICE

Contrat représentants Haddad-société américaine: le parquet général près la Cour d'Alger ouvre une enquête préliminaire

Le parquet général près la Cour d'Alger a annoncé, lundi, l'ouverture d'une enquête préliminaire suite aux informations relayées par certains titres nationaux au sujet d'un contrat conclu par des représentants du prévenu Haddad Ali avec une société américaine d'un montant de 10 millions de dollars, selon un communiqué du parquet général.

Suite aux informations relayées par certains titres nationaux au sujet d'un contrat conclu par des représentants du prévenu Haddad Ali avec une société américaine d'un montant de 10 millions de dollars, et en application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet général



près la Cour d'Alger informe l'opinion publique de l'ouverture d'une enquête préliminaire sur cette affaire pour déterminer les cir-

constances de conclusion de ce marché et en définir le véritable objectif", lit-on dans le communi-

INCENDIES DE FORÊTS

La Fédération des travailleurs des forêts condamne "la destruction systématique" de la richesse forestière

La Fédération nationale des travailleurs des forêts, de l'environnement et de la nature a condamné lundi la "destruction systématique" de la richesse forestière au moyen d'incendies "commandités et prémédités", appelant à assurer les moyens d'action nécessaires et à l'adoption d'une approche participative pour affronter le phénomène.

Dans son communiqué, le secrétariat exécutif de cette fédération affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), "condamne fermement et dénonce vigoureusement l'acharnement des mains criminelles qui se livrent à une destruction systématique de ce qui reste d'un couvert végétal, en provoquant, dans la plupart des cas et d'une manière délibérée, de gigantesques incendies de forêts qui ont consumé 10.000 hectares du couvert végétal".

Ces actes entraîneront "inégalement des effets catastrophiques et de graves répercussions, aux niveaux écologique, environnemental et socio-économique, qui seront ressentis dans les prochaines années", a déploré la Fédération dans son communiqué.

Pour la Fédération, les informations recueillies indiquent clairement que "la plupart des incendies simultanés sont

délibérément commandités par des mains criminelles, d'autant plus qu'ils ont parcouru de vastes régions et des forêts denses dont l'accès difficile entrave la rapidité des premières interventions pour les circonscire". "Le tout coïncidant avec une chaleur extrême et des conditions météorologiques qui favorisent la vitesse de départ et de propagation des incendies sur plusieurs fronts à la fois, avec de gigantesques flammes ravageuses", lit-on encore dans le communiqué. Pour la Fédération, l'objectif de ces incendies prémédités est "de mettre en péril la richesse forestière de la Nation et les propriétés privées, créer une situation de tension et de psychose parmi les citoyens, tout particulièrement dans les régions rurales et zones jouxtant les forêts et mettre à néant leurs sources de revenus". Pour faire face à cette situation, la Fédération a recommandé l'intensification des patrouilles de contrôle, l'élargissement des opérations anticipatives, la formation de comité de veille, l'association des populations habitants les zones forestières, la détection des mouvements suspects, et le lancement d'enquêtes approfondies pour déterminer les responsabilités. Parmi les solutions nécessaires, la Fédération propose

la mise à disposition des moyens nécessaires aux premières interventions, notamment l'ouverture des chemins, les travaux d'aménagement et l'entretien périodique des espaces forestiers. Il s'agit aussi de multiplier le nombre des tours de contrôle et des infrastructures de sécurité, et de repenser la carte de déploiement des agents. Elle a également plaidé pour une révision et une mise-à-jour des plans anti-incendie par le recours notamment aux TIC, la réalisation d'une banque de données, le renforcement du contrôle et des interventions aériennes, et la relance, sur le terrain, du rôle des comités communaux et de wilayas, outre l'ouverture de la voie au contrôle participatif permettant à tout un chacun d'y avoir un rôle fondamental. Il convient aussi de renforcer les moyens de l'administration des Forêts pour lui permettre de s'acquitter de ses missions, et de réhabiliter ses agents en les hissant au rang d'administrations spéciales paramilitaire.

Le secrétariat exécutif de la Fédération a également demandé l'organisation urgente d'une réunion avec le ministre de l'Agriculture pour examiner la situation dans le secteur ainsi que les préoccupations socio-professionnelles de ses travailleurs.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de faux billets sur les réseaux sociaux à Alger

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel, composé de 4 individus, proposant, à des fins d'escroquerie, la vente de faux billets en monnaie nationale sur les réseaux sociaux, indique lundi un communiqué des mêmes services.

Les services de la Sûreté d'Alger ont traité une affaire de vente, à des fins d'escroquerie de faux billets en monnaie nationale (catégorie 2.000 DA) qui s'est soldée par l'arrestation de 4 suspects et la saisie de plusieurs objets, dont un véhicule touristique, précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment la vente de "faux" billets de 2.000 DA sur les réseaux sociaux, les éléments de la Police judiciaire

ont remarqué un individu proposant sur une page Facebook, utilisée sous un pseudonyme, la vente de faux billets en monnaie nationale.

Suite à cette découverte, un plan bien ficelé a été mis en place ayant permis l'arrestation du concerné et de trois (3) autres individus et la saisie du téléphone portable du principal suspect, d'un faux billet (catégorie 2.000 DA) présenté comme spécimen, d'une enveloppe contenant des mouchoirs en papier parfumés comme étant des billets de 2.000 DA afin de duper la "victime" à déléster de son argent et ses objets. L'opération a donné lieu également à la saisie d'un véhicule touristique utilisé dans les déplacements des suspects, dont la dernière "victime" avait été

délestée de 30.000 DA, d'après les aveux de l'un d'eux, ajoute la même source qui précise que le 4e suspect a été arrêté en possession d'un morceau de drogue. Par ailleurs, la Sûreté de la wilaya d'Alger fait état d'une seconde affaire de démantèlement d'une association de malfaiteurs spécialisée dans le transport, l'écoulement et le trafic de stupéfiants et de comprimés psychotropes avec port d'armes blanches de type 6 sans justificatif légal. Quatre (04) suspects ont été arrêtés et 200 grammes de cannabis et 300 comprimés psychotropes saisis, indique la même source dans un communiqué. L'affaire a été traitée par les éléments de la 6e Sûreté urbaine de Sebala suite au contrôle au niveau

d'un carrefour de deux individus à bord d'un motorcycle. L'opération a donné lieu à la saisie de 200 grammes de drogue et de 300 comprimés psychotropes.

L'enquête qui a révélé que les deux individus étaient des repris de justice a permis l'identification de deux autres mis en cause. La perquisition du domicile de l'un de ces derniers, à l'appui d'un mandat a permis la saisie de 60 comprimés psychotropes, d'un flacon de produit anesthésiant, d'un couteau et d'une somme de 15.000 DA issus du trafic de ces substances toxiques, ajoute le communiqué. Une fois les procédures légales parachevées, les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

ONU - HUMANITAIRE - PANDÉMIE L'aide humanitaire ne suffit pas pour lutter contre la faim dans le monde (FIDA)

L'aide humanitaire ne suffit pas pour lutter contre l'augmentation des niveaux de faim dans le monde qui devraient augmenter en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) en particulier dans les zones rurales, a déclaré Dominik Ziller, le nouveau vice-président du Fonds international de développement agricole (FIDA).

"Nous savons que la Covid-19 va considérablement augmenter la faim et la pauvreté, en particulier dans les zones rurales.

En effet, la plupart des populations rurales dépendent des chaînes d'approvisionnement agricole pour leurs revenus et leur alimentation et ces chaînes d'approvisionnement sont perturbées", a déclaré Ziller qui a pris ses fonctions ce lundi.

"Il ne suffit pas de répondre par la seule aide humanitaire.

Nous devons construire des chaînes d'approvisionnement résistantes aux crises, sinon les gens continueront à se coucher le ventre vide", a-t-il ajouté.

Selon le rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde publié le mois dernier, la faim a augmenté au cours des cinq der-



nières années, et l'impact de la pandémie de Covid-19 devrait laisser 83 à 132 millions de personnes supplémentaires affamées d'ici la fin de l'année.

"Il y a cinq ans, la communauté mondiale a fait une promesse en adoptant les objectifs

de développement durable.

Nous sommes complètement à côté de la plaque pour atteindre l'objectif "Faim Zéro", et il ne nous reste que 10 ans pour tenir notre promesse", a déclaré M. Ziller.

"Mais nous ne pouvons pas

mettre les mains dans le cambouis et abandonner.

Nous devons aller plus loin. Et c'est pourquoi je suis très heureux de rejoindre le FIDA - une organisation qui, je crois, peut vraiment aider à construire un monde sans faim", a-t-il fait valoir.

La majorité des personnes les plus pauvres et les plus affamées du monde vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture et des activités connexes pour leur subsistance. En tant que vice-président du Fonds, Dominik Ziller, "fournira des conseils et un soutien sur l'orientation stratégique du FIDA et sur tous les aspects de ses opérations et activités, et contribuera à renforcer le soutien politique et financier des Etats Membres au FIDA".

ONU - PANDÉMIE - ÉDUCATION Guterres souhaite des "mesures audacieuses" face aux perturbations dans l'éducation

La pandémie de nouveau coronavirus a provoqué les plus grandes perturbations de l'histoire dans l'éducation avec des fermetures prolongées des écoles qui risquent d'aggraver les inégalités dans l'accès au savoir, s'est inquiété mardi le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, réclamant des "mesures audacieuses" pour faire face à cette crise.

Selon les Nations Unies, la crise sani-

taire a affecté plus d'un milliard d'élèves dans le monde, se faisant particulièrement sentir chez les handicapés, les minorités, les réfugiés et les déplacés.

Qualifiant l'éducation d'"essentielle pour le développement personnel et l'avenir des sociétés", M. Guterres a fait plusieurs recommandations dans un message vidéo pour faire revenir les enfants en classe dans le cadre d'une nouvelle cam-

pagne internationale baptisée "Sauvons notre avenir". "A l'heure où le monde fait face à des niveaux insoutenables d'inégalité, nous avons plus que jamais besoin de l'éducation, ce grand égalisateur", a-t-il ajouté. "Nous devons prendre des mesures audacieuses maintenant afin de créer des systèmes éducatifs inclusifs, résilients, de qualité et adaptés à l'avenir", a conclu le responsable de l'ONU.

ESPAGNE - TOURISME Le nombre de touristes en pleine chute en juin

La crise sanitaire générée par le coronavirus a entraîné une baisse massive du nombre de touristes étrangers en visite en Espagne en juin, selon les données publiées lundi par l'Office espagnol des statistiques (INE).

Seuls 204.926 visiteurs étrangers se sont rendus en

Espagne en juin, en baisse de 97,7% par rapport au même mois en 2019, selon l'INE.

L'Espagne a été officiellement en état d'alerte, réduisant grandement la liberté de déplacement dans ce pays, et entraînant une fermeture de ses frontières aux visiteurs étrangers du 14 mars au 21 juin. Les dépenses

des touristes ont également marqué une forte baisse, représentant un montant total de 133 millions d'euros seulement (156,5 millions de dollars), soit une baisse de 98,6% par rapport au même mois l'année précédente.

Les visiteurs de France, pays voisin, ont été les plus nom-

breux au cours des 10 derniers jours du mois de juin, avec 64.895 touristes français en visite en Espagne, soit 31,7% du total.

En plus de ceux-ci 16,5% des visiteurs étrangers du mois de juin provenaient d'Allemagne, 6% des Pays-Bas et 4,1% du Royaume-Uni.

PACIFIQUE 3 naufragés sauvés grâce à leur "SOS" écrit sur la plage

Trois marins de Micronésie qui avaient fait naufrage sur une minuscule île du Pacifique Ouest ont pu être secourus après que des avions australien et américain eurent repéré le "SOS" géant qu'ils avaient dessiné sur la plage.

L'armée australienne a expliqué qu'elle avait repéré dimanche les trois hommes sur

l'îlot Pikelot, à 190 km du lieu d'où ils étaient partis trois jours plus tôt. L'embarcation de sept mètres à bord de laquelle ils se trouvaient était tombée en panne d'essence et avait ensuite dérivé. Alerté par le Centre de sauvetage et de coordination du Pacifique basé à Guam, des avions américain et australien ont été

mobilisés et repérés dimanche le SOS. Un hélicoptère a été dépêché du navire australien HMAS Canberra avec de la nourriture et de l'eau, s'assurant que les trois naufragés étaient en bonne santé.

Ils ont été secourus par la suite par un patrouilleur de Micronésie, a indiqué l'armée australienne.

AUSTRALIE - CORONAVIRUS Des aborigènes empêchent des touristes d'accéder au parc national d'Uluru

Le parc national australien d'Uluru a été contraint de fermer mardi après que des aborigènes eurent empêché des touristes d'y accéder par peur que ces derniers ne soient porteurs du nouveau coronavirus, ont annoncé des responsables locaux.

Selon des médias, une trentaine d'aborigènes habitant dans cette zone reculée du Territoire du Nord ont empêché plusieurs dizaines de touristes d'approcher de l'entrée du parc, a déclaré Glenn Irvine, de la Muijtjulu Community Aboriginal Corporation, qui gère les relations avec les communautés locales. Les habitants ont dit avoir décidé d'agir après

avoir été pris de court par l'arrivée de 43 touristes par avion en provenance de Brisbane, dans l'Etat du Queensland (Est). "Nous avons compris que le vol avait été annulé", a dit M. Irvine. A son arrivée, "nous avons demandé au parc national de fermer", a-t-il expliqué, et comme le parc ne l'a pas fait, "les habitants se sont rassemblés à son entrée." Après des discussions avec les autorités locales, le parc Uluru a bien été fermé. Plus de 395.000 personnes ont visité le parc entre juillet 2018 et juin 2019, selon l'autorité australienne supervisant les parcs. M. Irvine a fait état d'un accord tacite pour que les touristes, qui sont demeurés à

proximité, subissent un dépistage, et pour qu'aucun groupe ne vienne en provenance de foyers épidémiques. Le Queensland a enregistré un millier de cas de Covid-19 depuis le début de l'épidémie et les nouvelles contaminations y sont aujourd'hui rares. L'épicentre de la deuxième vague épidémique en Australie, se trouve à Melbourne, dans l'Etat du Victoria (Sud). Mais les communautés aborigènes sont extrêmement méfiantes, redoutant l'impact d'une épidémie dans les zones retirées, y compris dans les régions dont la population dépend beaucoup des revenus du tourisme.

CHINE Des essais de criquets envahissent plus de 10.000 hectares dans le sud-ouest

Des essais de criquets ont envahi une zone de 10.389 hectares dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), ont indiqué mardi les autorités locales.

Au total, neuf régions du niveau de district dans quatre préfectures et villes ont été touchées, dont la ville de Pu'er et la préfecture autonome Dai de Xishuangbanna, ont été affectées selon le principal bureau chargé de la lutte contre les criquets dans la province. La recrudescence a été provoquée par la deuxième migration des essais de criquets pèlerins, comme le climat était propice. Les autorités locales ont eu recours aux moyens chimiques et biologiques, notamment la pulvérisation de pesticides par des drones, en vue de freiner leur propagation sur environ 34.640 hectares depuis le premier signalement des criquets le 28 juin.

Plus de 80.000 personnes ont également été mobilisées dans la lutte contre l'invasion acridienne.

6 personnes tuées par une explosion dans une usine du Hubei

Au moins six personnes ont été tuées dans une explosion survenue lundi dans une usine chimique de la province du Hubei, ont rapporté mardi, des médias locaux, citant les autorités locales. Quatre autres personnes ont été blessées, mais leur vie n'est pas en danger, selon les mêmes sources. L'accident s'est produit lundi vers 17h30 dans un atelier d'une entreprise de silicium organique dans la ville de Xiantao.

L'incendie a été éteint lundi à 19h00, selon le département de l'information de la ville. L'entreprise a cessé son activité, et une enquête était en cours, a ajouté la même source.

EQUATEUR Mutinerie dans une prison, 9 morts

Neuf détenus ont trouvé la mort et une vingtaine d'autres blessés lors d'une mutinerie qui s'est déclenchée lundi dans une prison en Equateur, a indiqué l'administration pénitentiaire.

Six policiers ont également été blessés lors de ces affrontements qui se sont produits dans un centre de rééducation pour garçons dans la ville côtière de Guayaquil (sud-ouest).

Plusieurs policiers se trouvent dans "un état critique" a indiqué sur Twitter le commandant général de police Patricio Carrillo.

"La guerre entre gangs (à l'intérieur des prisons) impose de revoir la gestion pénitentiaire et les processus internes", souligne le communiqué de l'administration pénitentiaire.

Celle-ci attribue la mutinerie au fait qu'il "existe des groupes de malfaiteurs à l'intérieur et à l'extérieur des prisons qui veulent déstabiliser le travail" de l'administration.

Les 50 prisons du pays comptent quelque 38.000 détenus, soit une surpopulation de 30%.

Confronté à la pandémie de Covid-19, l'Equateur a décidé d'appliquer des peines de substitution pour les délits mineurs, parvenant à réduire la surpopulation, qui atteignait 42% avant la crise sanitaire.

S A N T É - A L G É R I E

BOUMERDES

Fin de confinement pour 236 algériens rapatriés de Russie

La période de confinement de 236 algériens rapatriés de Russie a pris fin lundi sans enregistrer de cas positifs, a indiqué une source de la direction locale de la Santé et de la population.

"La période de confinement des 236 algériens rapatriés de la Russie qui a duré sept (07) jours a pris fin ce lundi", a fait savoir le responsable de la cellule de communication à la direction locale de la santé, Mohamed Barki.

Et de rappeler que la réduction de la période de confinement de 14 à 7 jours a été décidée après consultation des autorités sanitaires compétentes et signature des engagements par les personnes concernées à poursuivre le confinement préventif chez eux jusqu'au 14e jour.

Aucun cas de contamination n'a été enregistré parmi les ressortissants algériens confinés au camp familial de Sonatrach à la commune de Corso, a-t-il poursuivi. Des bus ont été mobilisés à l'effet de transporter une partie des personnes rapatriées vers leurs wilayas d'origine.

Le responsable a fait état de désinfection et de stérilisation de toutes les structures et édifices consacrés au confinement des personnes rapatriées.

532 nouveaux cas, 474 guérisons et 9 décès

Cinq cent trente-deux (532) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 474 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 32 504, dont 532 nouveaux cas, soit 1,2 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1248 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 22 375, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

En outre, 29 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de dix (10) cas et 19 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 57 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Enfin, le même respon-



sable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et le respect des règles d'hygiène et de dis-

tañciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller

à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

VACCIN ANTI-COVID-19

Fourar: "l'Algérie s'emploie à être parmi les premiers pays acquéreurs"

L'Algérie s'emploie à être parmi les premiers pays acquéreurs du vaccin contre le nouveau Coronavirus (Covid-19), a déclaré, lundi, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la présentation du bilan quotidien de suivi de l'évolution de l'épidémie en Algérie, M. Fourar a fait état de "la décision des Pouvoirs publics d'être parmi les premiers pays acquéreurs du vaccin, une fois disponible au niveau international", assurant que "l'Algérie s'emploie à se positionner pour être au rendez-vous".

Souhaitant que 199 laboratoires à travers le monde travaillaient sur le vaccin, Dr Fourar a précisé que 5 ou 6 laboratoires "ont enregistré des progrès" en la matière. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait affirmé, dimanche que l'Algérie "sera parmi les premiers pays à acquérir le vaccin anti Covid-19".

Il avait indiqué à la presse au terme d'une réunion ministérielle consacrée à l'exploration du marché des vaccins anti-Coronavirus, à laquelle avaient pris part plu-

sieurs ministres et le directeur général de l'Institut Pasteur, que "cette réunion intervient sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'effet d'accélérer les contacts nécessaires avec les pays ayant réalisé une avancée dans leurs recherches pour la production du vaccin anti Covid-19".

L'Algérie, en tant que pays et gouvernement, sera parmi les premiers pays à acquérir ce vaccin", avait-il assuré. Pour ce qui est de son évaluation de la situation épidémiologique durant la semaine, Dr Fourar a indiqué que "certes, un recul est enregistré dans le nombre de cas confirmés mais l'écart reste faible comparativement aux semaines précédentes".

Affirmant que "nos objectifs ne sont pas encore atteints" il a appelé à "rester mobilisés et vigilants car le virus est toujours là". Cependant, Dr Fourar s'est dit "optimiste" au regard de la hausse du nombre des patients rétablis, à savoir 482 cas durant les dernières 24h, ce qui porte le total à 21.901 cas de guérison.

Relevant une "stabilisation", ces derniers jours, du nombre des décès qui se situe entre 8 et 10 cas, il a exhorté



les citoyens à demeurer vigilants et à respecter le confinement à domicile, les mesures préventives, notamment l'obligation du port des masques.

PROTECTION DES PERSONNELS DE LA SANTÉ

L'ordonnance modifiant et complétant le Code pénal publiée

L'ordonnance modifiant et complétant le Code pénal et visant à assurer une protection réglementée des professionnels de la santé, notamment contre les agressions verbales et physiques, a été promulguée et publiée dans le dernier numéro du Journal officiel.

Il s'agit de l'ordonnance n 20-01 du 9 Dhou El Hidja 1441 correspondant au 30 juillet 2020, modifiant et complétant l'ordonnance n 66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal.

Les articles du Code pénal modifiés, prévoient ainsi de nouvelles dispositions, notamment des peines d'emprisonnement allant de deux (02) à vingt (20) ans d'emprisonnement assorties d'amendes, ce qui assurera désormais une protection pénale de l'ensemble des personnels des établissements de santé publics et privés contre les agressions verbales et physiques.

Ainsi l'article 149 prévoit un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, de quiconque, dans l'intention de porter atteinte à leur honneur (personnels de la Santé), à leur délicatesse ou au respect qui leur est dû", alors que les dispositions de l'article 149 bis énoncent "un emprisonnement de deux (2) ans à huit (8) ans et une amende de 200.000 DA à 800.000 DA contre quiconque qui commet des violences ou voie de fait envers un professionnel de la santé, un fonctionnaire ou personnel des structures et établissements de

santé, pendant/ ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Le même article énonce que lorsque les violences entraînent effusion de sang, blessure ou maladie, ou ont lieu, avec préméditation, guet-apens ou avec port d'arme, la peine encourue est l'emprisonnement de cinq (5) ans à douze (12) ans avec une amende de 500.000 DA à 1.200.000 DA. La peine est revue à la hausse, soit de dix (10) à vingt (20) ans avec une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA quand les violences sont perpétrées par l'usage d'arme ou entraînent mutilation, amputation, privation de l'usage d'un membre, cécité, perte d'un œil ou autre infirmité permanente.

"Les peines prévues aux deux derniers alinéas de l'article 148 du présent Code, sont applicables, lorsque les violences entraînent la mort", est-il encore stipulé.

L'article 149 bis 2 stipule qu'est puni d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, quiconque dégrade les biens mobiliers ou immobiliers des structures et établissements de santé.

Dans le cas où les actes entraînent soit l'arrêt total ou partiel de la structure ou de l'établissement de santé ou en entravent le fonctionnement, soit le vol de son équipement, la peine encourue est l'emprisonnement de trois (3) ans à dix (10) ans et l'amende de 300.000 DA à 1.000.000 DA. L'article 149 bis 3, prévoit un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et une

amende de 200.000 DA à 500.000 DA contre quiconque enregistre des communications ou conversations, capture ou publie sur un site ou sur les réseaux sociaux ou par tout autre moyen, des photos, des vidéos, des nouvelles ou des informations dans l'intention de porter préjudice ou atteinte au professionnalisme ou à l'intégrité morale d'un professionnel de santé.

Les peines prévues par le même article sont portées au double, si les images, vidéos, nouvelles ou informations sont manipulées de manière calomnieuse ou capturées discrètement ou dans des endroits non ouverts au public ou si elles ont été sorties de leur contexte.

L'article 149 bis 4, stipule aussi qu'est puni d'un emprisonnement de six (6) mois à trois (3) ans et d'une amende de 60.000 DA à 300.000 DA, quiconque s'introduit par violence dans les structures ou établissements de santé.

La peine encourue est l'emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et l'amende de 200.000 DA à 500.000 DA, lorsque l'intrusion par violence concerne des lieux dont l'accès est réglementé, est-il encore détaillé, alors que l'article suivant (149 bis 5) stipule qu'une peine d'emprisonnement de cinq (5) ans à quinze (15) ans et une amende de 500.000 DA à 1.500.000 DA seront prononcées si les actes prévus aux articles 149, 149 bis, 149 bis 2, 149 bis 3 et 149 bis 4, sont commis durant

"les périodes de confinement sanitaire ou d'une catastrophe naturelle, dans l'intention de nuire à la crédibilité et au professionnalisme des structures et établissements de santé".

Dans l'article 149 bis 6, il est prévu la réclusion à temps de dix (10) ans à vingt (20) ans et une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA, si les actes prévus aux articles 149, 149 bis, 149 bis 2 et 149 bis 3 sont commis dans le cadre d'un groupe, en exécution notamment d'un plan concerté ou par le port ou l'usage d'arme. L'article 149 bis 7, stipule que "les peines encourues pour les infractions prévues par l'article 149 bis du présent Code, sont incompressibles ainsi qu'il suit de vingt (20) ans de réclusion, lorsque la peine prévue est la réclusion à perpétuité, des deux tiers (2/3) de la peine prévue dans tous les autres cas".

En cas de récidive, les peines prévues par la présente section sont portées au double, selon les dispositions de l'article 149 bis 12, alors que l'article 149 bis 13, énonce que "les poursuites pénales, pour les infractions prévues par la présente section, peuvent être engagées d'office par le ministère public".

Le même article détaille que "l'Etat ou l'établissement de santé employeur, dans les infractions prévues par la présente section, peut se subroger aux droits de la victime pour demander réparation".

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

OMS - VIRUS

L'OMS lance une campagne de sensibilisation encourageant le port du masque

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé lundi une campagne de sensibilisation encourageant le port du masque, alors que plusieurs pays connaissent une recrudescence du nombre de cas de COVID-19.

Lors du lancement du "Mask challenge", le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que le port du masque constitue l'un des gestes clés pour stopper le COVID-19 et représente un signe de solidarité.

"En portant un masque, vous envoyez un message puissant à votre entourage que nous sommes tous dans le même bateau", a-t-il déclaré.

L'OMS conseille ainsi à chaque personne d'avoir un masque sur soi tout le temps et



de l'utiliser dans les endroits où il y a de la foule. La campagne de l'agence onusienne, organisée avec d'autres parte-

naires, diffusera également des messages positifs sur le rôle que tout un chacun peut jouer pour rompre les chaînes de transmission du virus.

Le chef de l'OMS a appelé à nouveau à respecter les règles de distanciation sociale, à éviter les endroits bondés, à bien se couvrir la bouche en cas de toux et à se laver régulièrement les mains.

Selon les derniers chiffres publiés par l'OMS, près de 17,9 millions de cas de COVID-19 ont été confirmés, dont plus de 686.000 décès.

OMS: "pas de solution miracle pour la COVID-19"

Bien que plusieurs vaccins soient actuellement en train d'être testés lors d'essais cliniques de phase trois, pour l'instant il n'y a pas de solution miracle pour la COVID-19, a déclaré lundi Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'organisation mondiale de la santé (OMS). Pour le moment, arrêter les foyers de COVID-19 revient aux principes de base de la santé publique et du contrôle des maladies, ce qui inclut les tests de dépistage, l'isolement et le traitement des patients, ainsi que la recherche et la mise en quarantaine de leurs contacts, a affirmé le chef de l'OMS lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève.

"Pour les individus, il s'agit de garder la

distanciation sociale, de porter un masque, de se laver les mains régulièrement et de tousser en toute sécurité à l'écart des autres", a-t-il souligné.

Il a déclaré aux journalistes que la plupart des personnes dans le monde demeurent exposées à ce virus. Au cours des dernières semaines, le chef de l'OMS a souligné à plusieurs reprises que, bien que le monde ait changé, les mesures de base nécessaires pour supprimer la transmission et sauver des vies - la détection, l'isolement, le dépistage et la prise en charge des cas, ainsi que la recherche et la mise en quarantaine des contacts - n'ont pas changé. "Les pays et les communautés qui ont suivi ces conseils de façon attentive et

systématique ont obtenu de bons résultats dans la prévention d'épidémies à grande échelle - comme le Cambodge, la Nouvelle-Zélande, le Rwanda, la Thaïlande, le Vietnam et les îles du Pacifique et des Caraïbes - ou aussi dans la maîtrise de grandes épidémies - comme le Canada, la Chine, l'Allemagne et la République de Corée", a-t-il déclaré la semaine dernière. Le 31 juillet, le Comité d'urgence de l'OMS sur la COVID-19 s'est réuni et a examiné la situation de pandémie actuelle. En se basant sur les conseils du comité, M. Tedros a annoncé que l'épidémie de COVID-19 constituait toujours une urgence de santé publique de portée internationale.

RUSSIE

Le vaccin contre la COVID-19 crée une immunité contre le virus

Le ministère russe de la Défense a déclaré lundi que les volontaires qui testaient un vaccin contre la COVID-19 étaient immunisés au virus après les tests. "Les résultats de nos recherches ont clairement montré que tous les volontaires avaient une réponse immunitaire élevée à la suite de la vaccination", a rapporté le service de radiodiffusion Zvezda du ministère. La

réponse immunitaire est la réaction qui se produit au sein d'un organisme afin de le défendre contre des corps étrangers. Zvezda a indiqué que les derniers examens médicaux des volontaires, effectués lundi au principal hôpital clinique militaire du ministère de la Défense, avaient été menés conjointement par le ministère et le Centre national russe de

recherche sur l'épidémiologie et la microbiologie. Au 42e jour suivant la première injection, les volontaires sont retournés à l'hôpital et ont subi des examens médicaux et un diagnostic en profondeur, selon Zvezda. Les données disponibles ont prouvé la sécurité et la bonne tolérance du vaccin, a ajouté Zvezda.

Ce vaccin est l'un des deux vaccins "très prometteurs"

contre le coronavirus, a affirmé mercredi la vice-Première ministre russe Tatiana Golikova.

Selon elle, l'enregistrement du vaccin est prévu pour ce mois-ci et la production devrait commencer en septembre. En date de lundi, la Russie a signalé 5.394 cas supplémentaires de COVID-19 au cours des dernières 24 heures pour un total de 856.264.

ETATS-UNIS

La ville de Houston imposera 250 dollars d'amende en cas d'infraction au port du masque

Houston, la plus grande ville de l'Etat américain du Texas, compte imposer une amende de 250 dollars en cas d'infraction à l'ordonnance sur le port obligatoire du masque, a déclaré lundi le maire de la ville, Sylvester Turner.

Au cours d'une conférence de presse quotidienne, M. Turner a indiqué que cette amende serait infligée à toute personne persistant à ignorer l'ordonnance

sur le port obligatoire du masque après avoir reçu un avertissement. Les gens sont tenus de se couvrir le visage dans les lieux publics de la ville jusqu'à la fin du mois d'août. Cette mesure vigoureuse a été communiquée au département de la police de Houston par l'édile pour contenir la propagation de la pandémie de nouveau coronavirus. La semaine dernière, M. Turner s'est mis au défi de réduire le taux

positif de COVID-19 dans la ville de 23% à 5% ou moins en août.

Le taux positif est tombé à 17,6% lundi, un chiffre que David Persse, le chef de la santé publique de Houston a jugé encore "beaucoup trop élevé". Les chiffres officiels montrent qu'à partir de lundi, le nombre de cas de COVID-19 à Houston était d'un peu moins de 50.000, tandis qu'un total de 472 personnes y sont décédées.

La Maison Blanche impose des tests aléatoires aux membres de son personnel

La Maison Blanche impose des tests aléatoires de Covid-19 pour les membres de son personnel après que le conseiller à la sécurité nationale du président Donald Trump, Robert O'Brien, et plusieurs autres personnes travaillant dans les locaux ont été testés positifs le mois dernier, ont rapporté lundi les médias américains.

Cette nouvelle politique

s'inscrit dans le cadre des "efforts continus visant à protéger la santé et la sécurité de l'ensemble du complexe de la Maison Blanche", a déclaré un fonctionnaire de la résidence présidentielle américaine.

La Maison Blanche a déjà régulièrement testé M. Trump et le vice-président Mike Pence, ainsi que les personnes qui entrent en contact étroit

avec eux, selon le site d'information politique américain The Hill. M. O'Brien, dont le test positif a été révélé il y a une semaine, est le plus haut fonctionnaire de la Maison Blanche à ce jour ayant été testé positif au nouveau coronavirus.

Toujours en juillet, un employé de cafétéria travaillant à la Maison Blanche et un Marine affecté à l'escadron

d'hélicoptères de M. Trump ont également été testés positifs pour le virus, a indiqué The Hill.

La zone métropolitaine de Washington a récemment constaté une augmentation des infections, tandis que d'autres régions du pays ont connu une envolée encore plus spectaculaire du nombre de cas, selon la même source.

ETATS-UNIS - COVID-19

Des chercheurs d'Harvard veulent plus de "mauvais" tests, mais rapides et pas chers

L'adage selon lequel le mieux est l'ennemi du bien s'illustre tragiquement dans la stratégie inadéquate de dépistage du Covid-19 aux Etats-Unis, arguent des chercheurs qui veulent l'adoption de tests rapides à un dollar, peu précis mais répétables plusieurs fois par semaine par toute la population. Michael Mina, professeur d'épidémiologie à Harvard, milite depuis des semaines pour ce qu'il a appelé des tests de mauvaise qualité, "nuls" ou plus familièrement "merdiques" ("crappy"). L'idée est de s'affranchir du modèle actuel de tests moléculaires de haute précision (les tests PCR), qui sont encore trop rares dans une large partie des Etats-Unis, pour lesquels les gens font souvent la queue des heures, et attendent des jours, voire une semaine, pour les résultats.

Il a proposé que l'agence américaine des médicaments (FDA) autorise la mise sur le marché de tests rapides, faits à la maison à partir d'une bandelette de papier qui changerait de couleur en un quart d'heure pour donner le résultat, comme un test de grossesse.

Ces tests ont une sensibilité faible, c'est-à-dire qu'ils manquent beaucoup de cas positifs et donnent donc beaucoup de "faux négatifs", mais pour Michael Mina et d'autres experts, cette stratégie serait plus efficace en termes de santé publique puisqu'au niveau de la population, le nombre de cas identifiés serait plus grand qu'actuellement.

Ces tests rapides sont bons en moyenne pour détecter les personnes qui rejettent beaucoup de virus, c'est-à-dire quand elles sont très contagieuses, au tout début, tandis que les tests PCR sont très sensibles et détectent même de faibles concentrations de virus, ce qui arrive en fin de maladie, quand les gens ne sont plus guère contagieux.

"Nous sommes tellement attachés aux tests hauts de gamme et chers que nous ne testons personne", a déploré Michael Mina récemment dans le podcast This Week in Virology. "Peut-être n'avons-nous besoin que d'un test nul. S'il n'est pas cher au point de pouvoir être utilisé fréquemment, alors il détectera peut-être 85% des gens contagieux, au lieu de moins de 5%". Le directeur de l'institut de santé global d'Harvard, Ashish Jha, est revenu à la charge lundi. "Ces tests ne sont pas si nuls", a-t-il dit à des journalistes.

Quand on est très contagieux, et qu'on a beaucoup de virus dans la gorge et ailleurs, le test s'améliore beaucoup".

Or, "d'un point de vue épidémiologique, c'est exactement le moment où on veut détecter les gens". Même si le test rapide manque la moitié des cas, il est probable qu'avec deux tests par semaine, il finira par les détecter.

Tous rappellent qu'en outre, le système actuel rate neuf cas sur dix, puisque relativement peu de personnes se font dépister, selon les estimations des Centres de lutte contre les maladies. La FDA n'a encore autorisé aucun de ces tests à bandelette, qui coûteraient entre 1 et 5 dollars. "Je crains que notre gouvernement fédéral ne soit bloqué dans un schéma de pensée insensé pour cette pandémie", a regretté Ashish Jha.

Etats-Unis Plus de 46.000 nouveaux cas de coronavirus en 24h

Plus de 46.000 nouvelles infections au coronavirus ont été recensées lundi sur le sol américain lors des dernières 24 heures, selon le comptage à 20h30 de l'université Johns Hopkins, dont les bilans font référence.

Cela porte à 4,7 millions le nombre de cas enregistrés dans le pays, de loin le plus endeuillé par la pandémie, qui y a fait plus de 155.000 morts.

La première puissance économique mondiale a déploré 532 nouveaux décès au cours de cette journée. Le président Donald Trump a déclaré lundi que le virus "reculait" dans certains foyers du Sud et de l'Ouest du pays, disant voir des signes "très encourageants".

La veille, la conseillère spécialisée auprès de la Maison Blanche Deborah Birx avait pourtant estimé que les Etats-Unis étaient entrés dans une "nouvelle phase" de l'épidémie de coronavirus, désormais très largement répandue sur le territoire américain, y compris dans les zones plus rurales. Plus de 18 millions de personnes dans le monde ont été contaminées par le coronavirus depuis son apparition en Chine.

ECZÉMA, ALLERGIES, EXCÈS DE SOLEIL, PSORIASIS COMMENT FAIRE LA DIFFÉRENCE ?

Plaques rouges, douleurs, déshydratation, démangeaisons : la peau est mise à rude épreuve face aux "attaques" de l'été. Comment savoir s'il ne s'agit pas d'eczéma ou de psoriasis ? Explications.

Soleil, sel de mer, chlore de piscine sont autant de facteurs qui peuvent esquinter la peau l'été. Mais parfois, les rougeurs ne sont pas de simples allergies ou coups de soleil. Il peut s'agir d'eczéma ou de psoriasis. Comment faire la différence ? La dermatologue et vénérologue Marie-Estelle Roux explique comment "lire" les maux de sa peau.

AVEC L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ, EST-CE NORMAL DE CONSTATER UNE MODIFICATION DE SA PEAU ?

Avec l'été, pendant les vacances, la peau n'est pas traitée comme le reste de l'année. On peut donc observer de multiples modifications. Le soleil, la chaleur, rendent la peau plus sèche. Le soleil fait bronzer, mais pas que ! Parfois il entraîne des coups de soleil (brûlures), ou une allergie. Quoi qu'il en soit, lorsque la peau est irritée, on peut commencer par appliquer une crème hydratante, ou un lait après-soleil, qui contiennent des agents apaisants. En général, s'il ne s'agit que d'une rougeur liée au soleil, la crème apaisera et fera disparaître la gêne. Les crèmes solaires peuvent aussi provoquer des allergies, mais c'est heureusement très rare. S'il s'agissait de cela : arrêtez d'utiliser le produit en cause, hydratez-vous et ne vous exposez plus au soleil le temps que la peau soit soulagée.

COMMENT SAVOIR S'IL NE S'AGIT PAS EN FAIT D'ECZÉMA ?

L'eczéma est une inflammation de la peau, qui se manifeste par des plaques rouges, sèches et squameuses, ou parfois suintantes, et qui démangent beaucoup. Il existe deux types d'eczéma : le type atopique, c'est-à-dire lié à la génétique et à l'environnement, ou allergique, c'est-à-dire déclenché par un ou des allergènes en contact avec la peau.

Faire la différence entre un eczéma atopique et un eczéma allergique n'est pas toujours facile, d'autant que ces deux formes



peuvent être associées chez une même personne. L'eczéma atopique est chronique, présent en général depuis la petite enfance, et concerne des zones du corps évocatrices : les plis des coudes, les creux des genoux, les mains, le cou, le visage... Les plaques d'eczéma sont mal limitées dans cette forme-là. L'eczéma allergique est très aigu : il survient assez rapidement sur une peau qui était saine auparavant. Il est limité à la zone de contact avec l'allergène.

COMMENT DISTINGUER L'ECZÉMA DU PSORIASIS ?

Le psoriasis est une autre maladie inflammatoire de la peau. Il se caractérise par

des plaques rouges vif, bien limitées, le plus souvent recouvertes de squames très blanches et épaisses. Le psoriasis provoque aussi des démangeaisons. Les plaques sont localisées sur des zones évocatrices du corps : le cuir chevelu, les conduits auditifs externes, l'ombilic, les coudes, les genoux, la région du sacrum, ou encore les paumes des mains et les plantes des pieds. Parfois le psoriasis se présente comme une éruption de petites plaques de quelques millimètres ou centimètres diffusées sur tout le corps. On parle alors de psoriasis en gouttes. Contrairement aux idées reçues sur la peau et les "attaques" extérieures, le psoriasis est bien souvent amélioré par le soleil et la mer.

NTIMPORE QUI PEUT DÉVELOPPER DE L'ECZÉMA OU DU PSORIASIS, OU EST-CE INSCRIT DANS LES GÈNES ?

L'eczéma et le psoriasis sont des maladies multi-factorielles : il existe de nombreux gènes qui peuvent prédisposer à ces deux dermatoses, mais cela ne suffit pas pour déclencher des poussées. D'autres facteurs interviennent : l'environnement (le climat, la pollution, l'alimentation), les facteurs psychiques (le stress notamment), certains médicaments, les produits irritants ou allergisants qui entrent en contact avec la peau. LES MÉTHODES DU TYPES MÉDITATION, SOPHROLOGIE, ACUPUNCTURE PEUVENT-ELLES AIDER À SOULAGER ?

L'eczéma, qu'il soit atopique ou allergique, et le psoriasis, ont des traitements médicamenteux dédiés, ce sont des crèmes corticoïdes et des soins émollients (hydratants).

Les techniques favorisant la relaxation ou le « lâcher prise » peuvent être très intéressantes dans la prise en charge globale, mais ne peuvent pas remplacer les soins spécifiques de la peau.

Cela s'explique aussi par le fait que l'anxiété et le stress peuvent déclencher des poussées d'eczéma ou de psoriasis chez des personnes prédisposées génétiquement, ou aggraver des lésions pré-existantes.

FACE À DE NOUVELLES LÉSIONS CUTANÉES, À PARTIR DE QUEL MOMENT EST-IL NÉCESSAIRE DE CONSULTER ?

Il faut consulter un médecin lorsque les lésions cutanées sont chroniques. C'est-à-dire au-delà de 6 semaines. Ou simplement lorsque la gêne occasionnée (démangeaisons par exemple) altère la qualité de vie : le sommeil, l'appétit, l'estime de soi, la relation aux autres... A ce moment-là, il ne faut pas hésiter à aller consulter.

ECZÉMA ET FORTES CHALEURS QUELLES RECOMMANDATIONS ?

Pour les 2,5 millions de Français touchés par une forme d'eczéma, la période estivale, synonyme de transpiration, leur fait craindre poussées inflammatoires et démangeaisons. Les conseils de l'Association française de l'EcZéma pour limiter les crises.

Fortes chaleurs, pollution de l'air, prolifération des pollens, manque de sommeil, fatigue, stress... voilà rassemblées toutes les conditions "idéales" pour déclencher ou aggraver les poussées d'eczéma et les crises de démangeaisons, encore plus intenses en fin de journée. L'Association Française de l'EcZéma rappelle donc les bons gestes pour limiter les crises en cette période estivale.

CONSEIL #1 : LIMITER LA TRANSPIRATION

La transpiration accentue la sécheresse de la peau et permet aux allergènes de pénétrer la barrière cutanée, et ainsi de provoquer une inflammation, voire une infection (plaques rouges sèches ou suintantes avec des vésicules, des

oedèmes accompagnés de douleurs et de sensations de brûlure) souligne l'association. Elle recommande donc de :

Prendre des douches courtes et fraîches pour éliminer la transpiration et se sécher en tapotant délicatement la peau. Hydrater la peau régulièrement avec des crèmes hydratantes et se rafraîchir avec des sprays d'eau thermale, préablement réfrigérés.

Ne pas abuser de la climatisation qui assèche la peau (découvrez ici des conseils pour vous rafraîchir sans clim) !

Placer ses vêtements de nuit au réfrigérateur pendant la journée, pour calmer les crises de démangeaisons qui aggraverent le soir.

CONSEIL #2 : ÉVITER DE S'EXPOSER AUX POLLENS

Pour cela, rincez-vous les cheveux le soir avant d'aller vous coucher afin de ne pas répandre les pollens sur la taie d'oreiller. Evitez de rouler en voiture les fenêtres ouvertes (un peu difficile à faire quand on n'a pas la clim' dans l'habitacle) et, bien sûr, de faire sécher votre linge à l'extérieur.

Car même si le temps est idéal pour faire sécher les draps en plein soleil, le linge mouillé capte facilement les pollens dans l'air.

Pour les enfants et nourrissons atteints d'eczéma (la maladie touche 15% des bébés de moins d'un an, et 20% des enfants de moins de 7 ans), il est conseillé d'être très vigilant car la peau des plus petits est d'autant plus fragilisée en période de canicule. Pour éviter les irritations : Hydratez-leur peau très régulièrement.

Rafraîchissez-les avec des brumisateur d'eau thermale. Habillez-les avec des vêtements en coton, légers et amples.

2 REMÈDES DE GRAND-MÈRE CONTRE LES DÉMANGEAISONS

Tremper un gant de toilette dans du lait glacé et appliquer sur la zone irritée.

Râper une carotte et appliquer la pulpe fraîche en cataplasme.

Gare aux médicaments qui augmentent la sensibilité au soleil

Attention aux médicaments contre l'acné, aux antihistaminiques et aux antibiotiques, qui interagissent avec le soleil et peuvent provoquer des effets secondaires. Médicaments et soleil ne font pas toujours bon ménage. Certains traitements peuvent vous rendre plus sensibles aux rayons du soleil ou à la chaleur que vous ne l'êtes habituellement. C'est particulièrement le cas pour :

- Les antibiotiques. En particulier les antibiotiques de la famille des tétracyclines (tétracycline, amphotricine...) et des fluoroquinolones (Ciprofloxacin). Ils peuvent provoquer une photosensibilité, ce qui signifie qu'ils aggravent la réaction de votre peau face aux rayons UV. Mais ce n'est pas une raison pour interrompre votre traitement. Pensez plutôt à vous protéger le plus possible du soleil.

- Les antihistaminiques. Ces médicaments prescrits contre les allergies réduisent parfois la capacité de transpirer, ce qui peut provoquer des crampes, vous rendre plus sensible à la chaleur. Si vous suivez ce type de traitement, sortez aux heures les moins chaudes de la journée (le matin et en fin d'après-midi) et passez les heures les plus chaudes au frais, à l'intérieur de la maison.

- Les traitements contre l'acné. Ces médicaments, en particulier les rétinoïdes, peuvent avoir des effets phototoxiques et provoquer des réactions cutanées exagérées qu'on peut confondre avec des coups de soleil. Les traitements avec de l'acide salicylique et du peroxyde de benzoyle peuvent également augmenter votre vulnérabilité face au soleil. Pensez donc à l'écran total et au chapeau à large bord avant de mettre le nez dehors.

- Les antidépresseurs. Certains antidépresseurs dits "tricycliques" (Anafanil, Ludiomil, Tofranil...) peuvent provoquer des problèmes quand il fait chaud car ils inhibent la zone du cerveau qui régule la réponse thermique, ce qui peut conduire au coup de chaleur. Si vous êtes sous ce type d'antidépresseur, surveillez les éventuels signes (maux de tête, nausées, étourdissements) qui indiquent que vous souffrez d'un coup de chaleur.

5 MALADIES QUI N'AIMENT PAS TOUJOURS LE SOLEIL

On pense souvent que le soleil fait du bien à la peau. A tort parfois car les UV peuvent également être responsables de poussées inflammatoires ou de désordre de la mélanine sur les zones les plus exposées du corps. Le conseil universel : ne sortez jamais sans votre crème solaire.

Les rayons du soleil sont souvent les bienvenus pour soulager l'eczéma (également appelé dermatite atopique) car les rayons UV ont un effet anti-inflammatoire et calment les poussées. Mais si l'on n'y prend garde, le soleil peut se révéler un faux ami car il favorise aussi la perte en eau et accentue la sensation de peau sèche et de tiraillement. Aussi, il est important de prévenir la déshydratation à grand renfort de crèmes hydratantes et en buvant beaucoup.

Les taches de vieillesse, également appelées lentigos, sont les taches brunes, plus ou moins grandes, qui apparaissent généralement après 40 ans sur les zones les plus exposées du corps : le dos des mains, le décolleté ou le visage. Elles correspondent à une réorganisation locale de la mélanine (le pigment responsable de la couleur cutanée) dans la peau lors des expositions au soleil. Pour éviter leur apparition précoce, puis leur multiplication, il n'y a pas d'autre moyen que se cacher du soleil ! Restez à l'ombre le plus possible et ne sortez jamais sans vous être tartinée de crème solaire. Après une poussée d'herpès, le virus reste comme endormi dans un ganglion. Mais sous l'effet des UV, le virus va se réveiller, longer le nerf sensible et faire apparaître de nouvelles lésions sur la peau ou la muqueuse. Un conseil : pour éviter de voir apparaître un disgracieux bouton de fièvre, appliquez systématiquement un baume protecteur sur vos lèvres (indique 15



ou plus). Il est particulièrement important de bien hydrater vos lèvres car, quand elles sont sèches, les risques de poussées sont multipliés. La rosacée touche environ 10% de la population. Cette dermatose se manifeste initialement le plus souvent chez les femmes de 30 à 40 ans à la peau et aux yeux clairs. Elle se manifeste sous forme de crises ou "flushes" : des rougeurs vasomotrices surviennent de façon soudaine avec des rougeurs sur la peau du visage et le cou. Le stress est souvent le principal facteur

déclenchant mais les UV jouent aussi un rôle important dans le déclenchement de la maladie ou des poussées. La photoprotection est donc indispensable : peu de soleil, beaucoup d'ombre et une crème solaire à indice élevé sont indispensables en été. Encante, votre corps fabrique encore plus d'hormones, entraînant une augmentation de la synthèse de la mélanine. Dès que l'on s'expose au soleil, ces pigments responsables du bronzage, perturbés par les hormones, montent dans le plus grand

désordre depuis les couches profondes de la peau jusqu'à la surface de l'épiderme. C'est ainsi que le fameux "masque de grossesse" peut apparaître sur le visage. Il se manifeste par des petites taches de couleur marron, de forme plus ou moins régulière mais bien délimitées. Réparties en général sur le front, les pommettes, les joues et le dessus des lèvres. En été, ne sortez donc jamais sans avoir le visage protégé par une crème solaire à fort indice de protection et sans un chapeau de paille à large bord.

LUCITE ESTIVALE : COMMENT MIEUX COHABITER AVEC LE SOLEIL

Chaque été, une femme sur 10 voit subitement apparaître des petits boutons provoquant des démangeaisons, sur le décolleté et les avant-bras. Il s'agit de la lucite estivale bénigne. Nos conseils pour l'éviter ce été.

Dans les tous premiers jours de l'exposition prolongée au soleil des petits boutons et des plaques rouges qui provoquent des symptômes identiques à ceux de l'urticaire sont apparus sur votre décolleté, votre cou, les épaules ou les avant-bras ? Vous souffrez vraisemblablement du lucite estivale, une réaction inflammatoire qui touche les peaux hypersensibles (ou hypersensibilisées par des médicaments) après une exposition prolongée ou intense aux rayons UVA. Ce sont les rayons les plus pénétrants : présents tout au long de la journée, ils pénètrent les tissus jusqu'au derme (alors que les UVB ne vont pas plus avant que l'épiderme) entraînant des lésions définitives des cellules de la peau.

COMMENT PRÉVENIR LA LUCITE ESTIVALE ?

Choisissez impérativement votre crème solaire dans les gammes pour peaux sensibles ou intolérantes : elles contiennent peu d'ingrédients, pas de parfum et des conservateurs sé-



lectionnés pour limiter les problèmes de sensibilisation de la peau. Appliquez votre crème au moins une demi-heure avant de sortir au soleil pour lui laisser le temps d'agir et de former un bouclier efficace face aux rayons UVA.

Hydratez-vous régulièrement.

Le soir, apaisez votre peau, et plus particulièrement les parties du corps où la lucite estivale se localise, en utilisant un brumisateur d'eau thermale. Brumisez, laissez la peau se gorgner d'eau et séchez en tapotant avec un mouchoir en papier. Mais jamais en frottant.

COMMENT GUÉRIR LA LUCITE ESTIVALE ?

Il n'y a malheureusement pas de traitement qui puisse guérir la lucite estivale. Mais si les démangeaisons sont trop importantes (elles peuvent aller jusqu'à vous empêcher de dormir la nuit) demandez à votre médecin de vous prescrire un antihistaminique oral.

Mais vous pouvez, fort heureusement, soulager les symptômes.

En homéopathie : prenez 5 granules d'Histaminum 5 CH en alternance avec Urtica urens 5 CH, toutes les 10 mn, en espaçant progressivement selon l'amélioration. Puis continuez à prendre 5 granules d'Histaminum 15 CH chaque matin avant de sortir au soleil.

Si vous souffrez de fortes démangeaisons et d'une éruption fine et rouge, prenez une dose de Belladonna 5 CH. Puis continuez avec 3 granules de Belladonna 5 CH 3 à 5 fois par jour pendant la durée d'exposition au soleil.

ATTAQUES DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD L'ONU condamne des "attaques odieuses"

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a fermement condamné les "attaques odieuses" contre des civils dans la province du Lac au Tchad le 31 juillet et dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun le 2 août.

Ces attaques ont entraîné le meurtre et l'enlèvement de nombreux civils, notamment des femmes, des enfants et des personnes déplacées qui avaient fui les violences, a précisé lundi le bureau du porte-parole du chef de l'ONU.

"Les responsables de ces atrocités doivent être tenus pour responsables", a souligné le porte-parole adjoint du Secrétaire général, qui a rappelé que le "droit international relatif aux droits de l'homme et le droit international humanitaire doivent être pleinement respectés et que tous les civils au Cameroun et au Tchad doivent être protégés".

"L'Organisation des Nations Unies continue d'appuyer fermement les pays du bassin du lac Tchad dans leurs efforts pour vaincre le fléau du terrorisme et relever les défis sécuritaires, politiques, humanitaires et socio-économiques de la région", a ajouté le porte-parole adjoint du Secrétaire général.

RD CONGO Un mort et des édifices publics saccagés dans le sud-est

Un homme a été tué et des édifices publics saccagés, lundi lors d'une manifestation des partisans du président Félix Tshisekedi qui protestaient contre la criminalité dans le sud-est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris de sources concordantes.

Les membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS, parti présidentiel) ont manifesté à Kasumbalesa pour protester contre la mort d'un des leurs, tué dans la nuit de dimanche à lundi par des inconnus, selon des témoins cités par des médias.

Un passant a été atteint d'une balle et a succombé ensuite à ses blessures à l'hôpital, selon André Kapampa Kamwanya, maire de cette ville-frontalière avec la Zambie.

Les militants de l'UDPS ont saccagé deux commissariats de police, un tribunal, ainsi que des biens de particuliers, selon M.

Kapampa.

La personne tuée "est président du +Parlement-début+ de Kasumbalesa", une structure informelle de l'UDPS, a déclaré Bruno Tshibangu, président du parti dans le Haut-Katanga, ajoutant que "si on tue, la réaction est spontanée".

À Kasumbalesa, comme dans d'autres villes du Haut-Katanga, des cas de criminalité sont régulièrement rapportés.

Depuis le 9 juillet, sept militants de l'UDPS y ont été tués, a affirmé M.

Tshibangu, accusant les autorités provinciales de laxisme dans leur mission "de sécuriser les personnes et leurs biens".

Kasumbalesa est une ville frontalière avec la Zambie, dans le bassin minier du sud-est du pays, et le point de passage des camions qui exportent les minerais congolais (cuivre et cobalt) vers les ports de Tanzanie et d'Afrique du Sud.

APS

ONU - LIBYE L'ONU préoccupée par une éventuelle catastrophe humanitaire

L'organisation des Nations unies s'est dite lundi préoccupée par une éventuelle "catastrophe humanitaire en Libye si l'escalade et la mobilisation actuelles autour de Syrte conduisent à des opérations militaires".

"La vie de plus de 125.000 personnes à Syrte et dans ses environs est en grand danger, alors que les cas de COVID-19 continuent d'augmenter à travers la Libye, avec 3.877 cas signalés et 83 décès à ce jour, la plupart dans l'ouest et le sud du pays", a déclaré Farhah Haq, porte-parole adjoint du Secrétaire général de l'ONU.

Selon lui, les capacités de dépistage, de recherche et de traitement des personnes restent extrêmement faibles dans tout le pays et continuent d'être concentrées à Tripoli et Benghazi.

Et d'ajouter que les pénuries de carburant et les coupures d'électricité de plus de 18 heures par jour aggravent les mauvaises conditions de vie de nombreuses personnes



à travers le pays. Les établissements de santé ont également souffert de coupures d'électricité, obligeant certains à suspendre temporairement leurs activités.

L'ONU et les partenaires humanitaires sont à l'avant-garde pour soutenir les autorités libyennes dans leur réponse

au COVID-19, en particulier en matière d'équipements de santé et de protection individuelle, a assuré le porte-parole.

TUNISIE Naissance d'un nouveau parti politique

Un nouveau parti politique baptisé "Parti de la coalition nationale tunisienne" est né en Tunisie, a rapporté lundi l'agence TAP.

La nouvelle formation politique est fondée par Néji Jelloul, ont annoncé,

lundi, les services du ministre auprès du chef du gouvernement, chargé des Droits de l'Homme et de la Relation avec les instances constitutionnelles et la société civile. Avec cette nouvelle formation, le nombre des partis politiques

en Tunisie est porté à 226, ajoute la même source. Ce parti est constitué sur la base des dispositions du décret-loi n 2011-87 du 24 septembre 2011 portant organisation des partis politiques, a-t-on souligné.

SÉNÉGAL Décès du Khalife général de Médina Baye, Cheikh Ahmad Tidiane Ibrahima Niass

Cheikh Ahmad Tidiane Ibrahima Niass, le khalife général de Médina Baye, dans la commune de Kaolack (centre du Sénégal), est décédé dimanche soir à Dakar, à l'âge de 88 ans, a rapporté lundi l'agence de presse sénégalaise (APS), citant la famille du défunt.

Le guide religieux est décédé des suites d'une courte

maladie, selon la même source.

Il sera inhumé mercredi à Médina Baye, dans le mausolée de son père El Hadji Ibrahima Abdoulaye Niass dit Baye Niass (1900-1975), a annoncé le porte-parole de Médina Baye, Cheikh Mahy Aliou Cissé.

Le président sénégalais a rendu hommage à "un bâtis-

seur et une grande figure de la fayda tidjaniya (les disciples de Baye Niass)".

"J'ai appris avec tristesse le rappel à Dieu de Cheikh Ahmed Tidiane Niass, khalife général de Médina Baye.

Je rends hommage à un saint homme, un bâtisseur et une grande figure de la fayda tidjaniya. A tous les musulmans, je présente, au nom de

la Nation, mes condoléances émues", a écrit Macky Sall sur Twitter. Cheikh Ahmad Tidiane Ibrahima Niass, surnommé Papa Cheikh par les disciples, était le quatrième khalife de cette cité musulmane où vivent de nombreux fidèles de la tidjaniya, à Kaolack. Il avait succédé à Cheikh Ahmad Dame Ibrahima Niass, n 2010.

MALI Onze blessés dans l'incident d'atterrissage d'un avion de l'ONU

Un avion de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a raté son atterrissage lundi à l'aéroport de Gao, dans le nord du Mali, faisant au moins onze blessés", selon la mission onusienne.

"Un avion de la MINUSMA en provenance de Bamako avec onze personnes (quatre passagers, tous membres du

personnel des Nations unies et sept membres d'équipage) à bord, a fait un atterrissage difficile à l'aéroport de Gao", a indiqué la MINUSMA. Un membre de l'équipage a été grièvement blessé et dix personnes légèrement, selon un bilan provisoire, ajoutant que l'avion a subi d'importants dommages. Les blessés

ont immédiatement été évacués vers les structures médicales des Forces internationales et de la MINUSMA pour recevoir les soins adéquats. L'incident n'est cependant pas dû "au temps qu'il faisait" à Gao, a affirmé un responsable de l'aéroport de Gao, sans préciser s'il pouvait au moment de l'atterrissage.

COVID-19-NIGERIA Air Peace procède à des licenciements et des réductions des salaires

La principale compagnie aérienne du Nigeria, Air Peace, affectée par la crise liée au Covid-19, a annoncé mardi devoir licencier des pilotes et réduire les salaires.

Face "aux effets dévastateurs sur ses opérations et sa santé financière" de la pandémie de nouveau coronavirus, la direction d'Air Peace indique dans un communiqué, relayé par des médias,

avoir dû prendre "une décision douloureuse mais légitime", en licenciant une partie de ses pilotes et en revoyant à la baisse "les salaires de tout le personnel". "Cette décision a été prise pour le bien de l'entreprise et de ses près de 3.000 salariés, les pilotes concernés inclus" et éviter "son effondrement", ajoutait-elle. La direction de la plus grande compagnie aérienne

nigérienne qui assure des vols intérieurs et internationaux, n'indique pas le nombre de pilotes licenciés, mais de source aéronautique on affirme que la mesure concernerait 70 d'entre eux. De nombreuses compagnies aériennes dans le monde ont dû prendre des mesures similaires pour leur survie, le trafic aérien ayant été profondément affecté par les ef-

fets de la pandémie de covid-19. Le Nigeria a récemment assoupli les mesures restrictives prises pour tenter d'enrayer la pandémie, mais la reprise de l'activité économique reste partielle. Depuis son premier cas d'infection au coronavirus déclaré en février, le Nigeria, compte plus de 44.000 cas de contamination et 896 décès, selon les derniers chiffres officiels.

SYRIE - ISRAËL

La défense antiaérienne activée contre des "cibles hostiles"

La défense antiaérienne de l'armée syrienne est entrée en action lundi soir contre des "cibles hostiles" près de la capitale Damas, a rapporté l'agence de presse officielle syrienne Sana.

"A 22H40 aujourd'hui (19H40 GMT), des hélicoptères de l'ennemi israélien ont lancé des rafales de roquettes sur certaines de nos positions (...) vers Qouneitra", a indiqué Sana citant une source militaire, qui a fait état uniquement de "dégâts matériels".

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a également fait état de "raids israéliens" sur la province de Qouneitra.

La ville de Boukamal, dans le nord-est du pays près de la frontière irakienne, a également été prise pour cible par des missiles israéliens, a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Depuis le début en 2011



du conflit en Syrie, Israël a mené de nombreux raids contre la Syrie. Israël a revendiqué lundi soir des frappes aériennes contre la Syrie.

POLOGNE

La Cour suprême confirme la réélection d'Andrzej Duda à la présidence

La Cour polonaise a validé lundi la réélection du conservateur Andrzej Duda à la présidence polonaise, estimant que certaines irrégularités lors du scrutin et signalées dans des recours n'avaient pas influencé son résultat.

"La Cour suprême confirme la validité de l'élection d'Andrzej Sebastian Duda à la présidence polonaise du 12 juillet 2020", a déclaré le juge Ewa Stefanska, ajoutant que la Cour "a pris en considération toutes les circonstances, même celles qui ne constituaient pas l'objet des recours".

Soutenu par le parti conservateur nationaliste Droit et Justice (PiS, au pouvoir), M. Duda a emporté le scrutin d'extrême justesse, avec 51 % des suffrages face au candidat de la principale coalition de l'opposition, la Plateforme civique (PO) Rafal Trzaskowski (49 %).

Après le scrutin, PO a déposé un recours demandant l'invalidation du

scrutin et mettant en cause des irrégularités, ainsi que la partialité présumée de la télévision publique TVP.

"Nous avons demandé que l'élection soit déclarée invalide", a déclaré le 16 juin son chef, Borys Budka, selon qui le scrutin n'était ni "équitable" ni "honnête", alors que "l'ensemble de l'appareil d'Etat a enfreint la loi" en apportant son soutien à M. Duda.

Le scrutin devait avoir lieu en mai - à l'époque le président sortant était nettement en tête des intentions de vote - mais il a dû être reporté en raison du coronavirus.

Le soutien à M. Duda avait considérablement diminué avec le temps, y compris en raison de l'épidémie, qui va plonger la Pologne dans sa première récession depuis la chute du régime communiste en 1989.

Le recours de la PO comprenait des plaintes pour irrégularités émanant de 2.000 personnes, faisant état de problèmes liés à l'inscription sur

les listes électorales, à des bulletins de vote non envoyés à temps ou à la participation au scrutin d'électeurs se trouvant à l'étranger.

Au total, quelques 5.800 recours ont été adressées à la Cour suprême.

La Cour a estimé dimanche que 93 d'entre eux étaient justifiés, mais qu'ils n'ont pas influencé le résultat du vote.

Des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) avait estimé après le scrutin que le vote avait été "terni" par une couverture partielle de la télévision publique.

"La polarisation politique était telle que le manque d'impartialité dans la couverture des médias publics a nui à des élections bien conduites", avait alors déclaré Thomas Boserup, chef de la mission spéciale d'évaluation des élections du Bureau de l'OSCE chargé des Institutions démocratiques et des droits de l'Homme (ODIHR).

GRÈCE

Mitsotakis procède à un remaniement gouvernemental limité

Le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, doit procéder mardi à un remaniement gouvernemental limité, un peu plus d'un an après sa prise de fonctions, a annoncé son porte-parole Stelios Petsas.

Le chef du gouvernement conservateur, élu le 7 juillet 2019, a évoqué depuis juin des "rectifications" dans son gouvernement.

"Nous parlons d'améliorer les performances du gouvernement alors que nous nous dirigeons vers des défis majeurs", a déclaré sur la chaîne publique ERT le député Kostas Karagounis, du parti majoritaire Nouvelle Démocratie.

Il évoquait la pandémie de coronavirus et la reprise

du tourisme, dont le revenu est vital pour l'économie grecque, représentant près d'un quart du PIB.

La Grèce, jusqu'ici relativement épargnée par la pandémie, subit actuellement une réurgence des cas de coronavirus, avec un taux quotidien d'infections proche de celui d'avril, les responsables accusant l'affluence dans les clubs et les rassemblements divers.

Depuis le 1er juillet, plus de 340 nouvelles infections ont été dénombrées parmi les quelque 1,3 million de voyageurs entrant en Grèce, selon l'agence de protection civile.

Au total, plus de 4.700 cas et 210 morts dus au coronavirus ont été enregistrés



en Grèce. Le remaniement gouvernemental vise également, selon des médias, à améliorer la gestion de l'aide européenne que la Grèce obtiendra du plan de relance post-covid d'un montant total de 750 milliards d'euros adopté par

les leaders européens le mois dernier. Athènes doit recevoir 32 milliards d'euros de ce plan, selon la Banque de Grèce. Le Premier ministre doit aussi trouver des remplaçants aux deux vice-ministres qui ont récemment démissionné.

ETATS UNIS

7 Afro-Américains sur 10 déclarent connaître des personnes maltraitées par la police, selon un sondage

Quelque 71 % des Afro-Américains ont déclaré connaître personnellement "un certain nombre" ou "beaucoup" de personnes ayant été traitées de manière injuste par la police, un chiffre bien plus élevé que parmi les autres groupes ethniques aux Etats-Unis, et notamment deux fois plus élevé que chez les Américains blancs, révèle un sondage Gallup publié lundi. Ce taux est le plus élevé parmi les adultes noirs âgés de 18 à 44 ans, dont 83 % affirment connaître personnellement des personnes ayant été traitées de manière injuste par la police, selon le sondage.

L'enquête a également révélé que 51 % des Américains d'origine asiatique avaient déclaré connaître des personnes traitées de manière injuste par les forces de l'ordre, tandis que 48 % des Hispaniques et 34 % des adultes blancs déclaraient la même chose.

La moitié des adultes noirs ont en outre déclaré connaître "un certain nombre" ou "beaucoup" de personnes ayant été injustement condamnées à de la prison, ce qui éclipse également les chiffres des Américains blancs ou d'origine asiatique ou hispanique, se lon le sondage. Que ces personnes aient été fouillées sans raison, menacées, maltraitées ou injustement envoyées en prison, les mauvais traitements infligés par la police ont un impact qui va au-delà des personnes concernées, ils affectent plus généralement la façon dont les résidents d'une communauté perçoivent l'environnement où ils vivent et les institutions qui les gouvernent, a souligné le sondage Gallup. Ce sondage a été effectué entre le 23 juin et le 6 juillet à l'aide du "Gallup Panel", c'est-à-dire un échantillon d'adultes américains choisis de manière statistique.

Les Etats-Unis et la Pologne conviennent d'une coopération renforcée en matière de défense

Le Pentagone a indiqué lundi que les Etats-Unis et la Pologne avaient terminé les négociations portant sur l'Accord de coopération renforcée en matière de défense (EDCA), qui permettra une présence militaire accrue des Etats-Unis dans ce pays d'Europe centrale.

"L'EDCA permettra de renforcer durablement la présence américaine, en déployant environ 1.000 soldats supplémentaires de manière rotative. Ils comprendront des éléments avancés du quartier général du 5e Corps de l'armée américaine et du quartier général divisionnaire, des éléments de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, et des infrastructures destinées à soutenir une équipe de combat blindée et une brigade d'aviation de combat", a indiqué le secrétaire américain à la Défense Mark Esper dans un communiqué.

"Cela s'ajoute aux 4.500 membres du personnel militaire américain déjà déployés en rotation en Pologne", a-t-il ajouté.

Les négociations sur l'EDCA se sont achevées quelques jours après que l'administration Trump a annoncé un plan de redéploiement pour près de 12.000 soldats américains stationnés en Allemagne. Parmi les troupes américaines qui seront retirées d'Allemagne, environ 5.600 militaires seront redéployés dans d'autres pays de l'OTAN, tandis que les autres seront renvoyés aux Etats-Unis pour être ultérieurement déployés par rotation en Europe.

ENSEIGNEMENT - DIFFUSION

La chaîne "El Maarifa" désormais diffusée sur Nilesat

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé lundi que la diffusion de la 7e chaîne publique d'enseignement "El Maarifa" a été élargie au satellite Nilesat pour assurer la révision et l'accompagnement pédagogique aux candidats aux examens du Baccalauréat et du BEM (session 2020).

Diffusée sur le satellite Alcomsat 1, la 7e chaîne publique d'enseignement "El Maarifa" sera également diffusée sur le satellite sur les fréquences suivantes: Nilesat (7,3 w) fréquence 11679 H DVB-S 27500, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministère invite les candidats au BEM et au Baccalauréat à suivre les exercices et solutions que

propose cette chaîne d'enseignement. La chaîne publique "El Maarifa" consacrée à l'enseignement à distance -dont le lancement via le satellite Alcomsat 1 a été supervisé, le 19 mai dernier, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad- est la première chaîne spécialisée dans la présentation de cours d'enseignement et de soutien aux

élèves et leur accompagnement psychologique.

La chaîne, qui présente des cours d'enseignement et de soutien, des exercices avec solutions et assure un accompagnement psychologique aux élèves, mobilise près d'une centaine d'enseignants et d'inspecteurs pour couvrir les différents espaces

électroniques et programmes de télévision de la chaîne, à l'instar des "clés de la réussite". La durée de l'émission varie entre 30 et 75 minutes. La chaîne assure 9 matières enseignées pour les élèves de 4e année moyenne ainsi que les matières enseignées pour les élèves de classes terminales dans six filières.

LIVRE - PARUTION

Parution de "Moula Moula et d'autres contes", premier recueil du conteur Seddik Mahi

Le conteur Seddik Mahi vient de publier son premier recueil de contes algériens intitulé "Moula Moula et d'autres contes" où il raconte, dans un style captivant à la manière du "goual", des contes puisés dans le patrimoine oral algérien authentique.

"Moula Moula et d'autres contes", paru chez Dar El-Qods El-Arabi, plonge le lecteur dans les mythes et légendes auxquels l'auteur a su donner une résonance actuelle pour faire passer son message grâce à la force symbolique et au pouvoir évocateur.

Dans ce recueil bilingue (arabe et français) de 90 pages, l'auteur a respecté le schéma narratif du conte caractéristique du "goual" (conteur). Pour ce faire, Seddik Mahi, qui est très attaché à la tradition orale des goual, dont l'art occupe une place importante dans

la société algérienne, surtout dans les villes intérieures et dans le sud, a employé un style captivant qui entraîne le lecteur, dès les premières lignes, dans un périple plein de péripéties extraordinaires.

Un voyage qui permet au lecteur de découvrir la richesse du patrimoine oral et l'éloquence des goual qui avaient dans la société un rôle important, à la fois culturel, éducatif et récréatif.

A travers trois contes hautement symboliques et évocateurs inspirés du patrimoine populaire algérien, le conteur aborde des questions sociétales d'actualité.

Dans son premier conte "Moula Moula" qu'il doit à son travail de conteur dans la région du Hoggar, l'auteur fait remonter le lecteur vers des temps immémoriaux à travers l'histoire de la reine des Touaregs "Lalla Tin Hinnan". La

place et la sagesse de la femme et les valeurs de solidarité et d'entraide au sein de la société touarègue y sont mises en avant.

Dans ce conte comme dans tout le recueil, l'oiseau occupe une place centrale. Il est le symbole de la liberté, l'essence même des Amazighs. Dans son second conte "L'oiseau au bec vert", l'auteur transporte le lecteur dans la mythologie fantastique où existent des animaux et oiseaux fantastiques qui peuvent présenter un danger pour la vie de l'Homme dans le monde de la forêt, mais peuvent également lui être utile en cas de besoin. Ce conte se caractérise par tant de symbolisme et de signaux forts éclairant le chemin au lecteur, à même d'en saisir et d'en décoder le message. Dans le 3e conte intitulé "La mouette", cet oiseau qui a une grande place aussi bien au

près des écrivains et des poètes et qui symbolise la migration, la nostalgia et également la solitude.

Cette dernière est retrouvée dans le dernier conte dans lequel Seddik Mahi transporte le lecteur vers la mer, ses vagues et ses dangers, à travers le récit de deux frères issus d'une famille riche.

Mais à la mort du père, le frère aîné s'accapare de tout l'héritage, poussant ainsi son frère à défier le déchaînement de la mer et à s'aventurer à la recherche de sa pitance. L'on y décèle une forte allusion au monde des Harraga dont la fin est le plus souvent dramatique. Ces contes confirment l'influence de l'écrivain par sa mère qui était sa première source d'inspiration, le rôle du conteur ou Goual dans le développement du talent de l'artiste dans le récit, ainsi que sa gestuelle qu'il avait

acquise notamment à travers son expérience dans le théâtre, que l'on décèle aussi à travers les lignes dans le récit d'aventures de ses personnages mythiques.

L'écrivain a donné à ces contes, une force d'adaptation et des fins inhabituelles, parfois fantastiques, comme dans le monde des légendes. Né en 1960 à Sidi Bel Abbès, Seddik Mahi, de son vrai nom, Meslem Seddik, possède à son actif une expérience dans le théâtre.

Il a également traduit plusieurs œuvres, dont les récits de Mouloud Mammeri et animé plusieurs ateliers de formation, entre autres, en Algérie, dans le G olf arabe, en Tunisie et en France, ainsi que des programmes radio, tout en exploitant tous les espaces pour exprimer et transmettre ses talents aux lecteurs.

APS

PUBLICITÉ

MINISTÈRE DE LA POSTE DES TELECOMMUNICATION
DES TECHNOLOGIES ET DU NUMÉRIQUE
EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION GÉNÉRALE D'ALGERIE POSTE
NIF : 000216002104442

Avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence De Capacités Minimales N° : ...15../ 2020

L'EPIC ALGERIE POSTE re lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence De Capacités Minimales, pour la réalisation de troisième 03 lot aménagement extérieur et VRD relative à réalisation d'un siège DUPW + Bureau de poste de Classe RP + (03) logements :

-- Lot 3 : aménagement extérieur et VRD

Cet avis d'appel d'offre est destiné aux entreprises justifiant les conditions minimales suivantes :

- **Capacités professionnelles** : ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 2 ou plus, activité principale Bâtiment et activité secondaire Hydraulique.
- **Capacités financières** : ayant réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen de 20.000.000,00 DA durant les trois dernières années, justifié par les services des impôts.
NB : Le soumissionnaire dont l'entreprise a moins de 03 ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création et cumulant le chiffre d'affaire exigé.
- **Capacités techniques** : ayant réalisé au moins un projet de construction de type similaire (ou de catégorie A) durant ses cinq dernières années, justifié par une attestation de bonne exécution.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction De l'Unité Postale De La Wilaya D'Ilizi, Siso à : la Cité administrative - Ancien siège de la Wilaya - Ilizi**, Contre le paiement de la somme 5 000,000DA non remboursable, à vire: au compte courant postal CCP n° : 380576 CIE 80 ouvert au nom de L'EPIC Algérie poste.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et ce conformément aux procédures de passation des marchés d'Algérie poste du 22/01/2018.

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'Unité postale de la wilaya d'Ilizi, Siso à : la Cité administrative - Ancien siège de la Wilaya - Ilizi, sous trois (03) enveloppes séparées fermées et cachées portant les mentions : « Dossier Caroidature » ; « Offre technique » ou « Offre financière » selon le cas, la dénomination de l'entreprise, références et l'objet de l'appel d'offre.

Les trois enveloppes sont intégrées dans l'enveloppe extérieure qui doit être fermée, anonyme et porter les mentions apparentes suivantes :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence De Capacités Minimales
N° : ...15../ 2020 ayant pour objet
réalisation de troisième 03 lot aménagement extérieur et VRD relative à :
« Travaux de réalisation d'un siège DUPW + Bureau de poste de Classe RP + (03) logements »

« A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des Offres »

Remarque : le soumissionnaire qui a remporté le lot N° 01, QU 02, il ne peut pas avoir d'un seul lot et il n'a pas le droit de participer aux 3 ems lots aussi pour les soumissionnaires déjà avoir un projet de travaux à Algérie poste Ilizi en cours de exécution.

La durée de préparation, des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur le site d'Algérie poste (www.poste.dz) ou les quotidiens nationaux.

Le jour et l'heure limite, de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant (11h.00) du :

L'ouverture publique des plis se fera le même jour à 12h:00 au niveau du siège de la direction de la Wilaya d'Ilizi Siso à : la Cité administrative - Ancien siège de la Wilaya - Ilizi, à laquelle les soumissionnaires intéressés peuvent assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmentés de la durée de préparation des offres.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

La pandémie a favorisé la hausse des cyberattaques à travers le monde

La pandémie de Covid-19 a favorisé l'augmentation de cyberattaques dans une cinquantaine de pays, prenant de plus en plus pour cibles des gouvernements et des institutions sanitaires, a averti mardi Interpol.

Sur la période de janvier à avril, l'organisation internationale de coopération policière, basée à Lyon, a détecté "près de 907.000 spams, 737 incidents causés par des logiciels malveillants et 48.000 liens URL nuisibles, tous liés au coronavirus".

Ces données ont été collectées par Interpol lors d'un sondage réalisé entre avril et mai auprès de ses 194 pays membres.

48 pays y ont répondu, dont 42% en Europe, 19% en Asie, 17% en Afrique, 12% en Amérique et 10% au Moyen-Orient.

Des "partenaires privés", telles que des entreprises spécialisées dans la sécurité, ont également fourni des informations, selon la même source.

"Les cybercriminels sont en train de développer et d'augmenter leurs attaques à un rythme alarmant, exploitant la peur et l'incertitude causées par la situation économique et sociale instable du fait du Covid-19", a déclaré dans un communiqué le secrétaire général d'Interpol, Jürgen Stock. "La dépendance grandissante dans le monde au web crée aussi de nouvelles opportunités (d'attaques), avec beaucoup de commerces et de particuliers ne s'assurant pas que leurs (capacités de) défense (en ligne) soient à jour", a-t-il souligné.



Plusieurs types d'attaques ont été identifiés. Près des deux tiers des pays ayant participé à l'évaluation rapportent des faits d'escroquerie ou de hameçonnage pour récupérer des données personnelles, avec des malfaiteurs qui "se font passer pour des gouvernements ou des autorités sanitaires".

La deuxième technique la plus dénoncée par les pays sondés est la diffusion de "logiciels malveillants assortie d'une demande de rançon", avec une "évolution dans le choix des cibles" pour "maximiser les dommages et les gains financiers".

Ainsi, le nombre d'attaques désorganisant les infrastructures sanitaires, pour ensuite leur demander une rançon, s'est accru, avec un pic notable pendant les deux premières semaines d'avril. "De multiples groupes (criminels) qui étaient inactifs ces derniers mois" ont repris du service, a expliqué Interpol.

Les pays sondés pointent également une "circulation massive de fausses informations".

Après leur discussion, le patron du groupe informatique a confirmé poursuivre les négociations en vue d'un accord d'ici le 15 septembre au plus tard.

TikTok est très utilisé par les 15-25 ans et compte environ un milliard d'utilisateurs dans le monde.

Il permet de créer, partager et visionner de courts clips généralement musicaux, décalés ou humoristiques.

ETATS UNIS - CHINE

Trump: TikTok devra être vendu avant mi-septembre pour continuer à opérer aux Etats-Unis

Donald Trump a déclaré lundi que le très populaire réseau social TikTok, propriété du Chinois ByteDance, devrait être vendu avant la mi-septembre pour pouvoir continuer à opérer aux Etats-Unis.

"J'ai fixé une date autour du 15 septembre, à compter de laquelle ils n'opéreront plus aux Etats-Unis", a déclaré à la presse le président américain.

"Il fermera le 15 septembre à moins que Microsoft ou une autre entreprise soit en mesure de l'acheter et de trouver un accord", a-t-il ajouté. Dans un contexte de tensions politiques et commerciales avec la Chine, Washington accuse depuis des mois l'interface d'être utilisée par le renseignement



chinois à des fins de surveillance.

TikTok a toujours fermement nié tout partage de données avec Pékin. Vendredi soir, le locataire de la Maison Blanche avait déclaré vouloir bannir l'application de partage de vidéos légères, et être op-

posé à son rachat par un groupe américain. Mais dimanche, il a échangé avec Satya Nadella, le patron du groupe Microsoft, qui mène des négociations en vue de racheter la branche américaine de TikTok à sa maison-mère.

Après leur discussion, le patron du groupe informatique a confirmé poursuivre les négociations en vue d'un accord d'ici le 15 septembre au plus tard.

TikTok est très utilisé par les 15-25 ans et compte environ un milliard d'utilisateurs dans le monde.

Il permet de créer, partager et visionner de courts clips généralement musicaux, décalés ou humoristiques.

Pékin accuse les Etats-Unis "d'intimidation" avec la vente de TikTok

La Chine a accusé mardi les Etats-Unis de se livrer à une "intimidation pure et simple" après que le président Donald Trump a ordonné la vente d'ici à mi-septembre du réseau social TikTok, propriété du chinois ByteDance.

"TikTok fermera aux Etats-Unis le 15 septembre à moins que Microsoft ou une autre entreprise soit en mesure de l'acheter et de trouver un accord", a annoncé lundi le président américain à

propos de l'application qui compte environ un milliard d'utilisateurs dans le monde, principalement des adolescents.

Dans un contexte de tensions politiques et commerciales croissantes avec la Chine, Washington accuse depuis des mois la plateforme d'être utilisée par le "renseignement chinois à des fins de surveillance".

Interrogé sur l'annonce de M.Trump, un

porte-parole de la diplomatie chinoise, Wang Wenbin, a accusé les Etats-Unis de s'en prendre régulièrement à des entreprises étrangères en "abusant de la notion de sécurité nationale".

"Cela va à l'encontre des principes de l'économie de marché et des principes d'ouverture, de transparence et de non-discrimination de l'OMC", a-t-il lancé devant la presse.

"C'est de l'intimidation pure et simple. La Chine

y est fermement opposé", a-t-il ajouté.

Sans aller jusqu'à annoncer des mesures de rétorsion, M. Wang a estimé que Washington était en train d'ouvrir "la boîte de Pandore" avec ses mesures visant les entreprises étrangères.

"Si tout le monde imite les Etats-Unis, n'importe quel pays pourra prendre des mesures similaires à l'encontre d'entreprises américaines au nom de la sécurité nationale", a-t-il averti.

BOURSE

A Wall Street, Microsoft et Apple entraînent le Nasdaq à un sommet

La Bourse de New York a débuté lundi le mois d'août comme elle avait achevé vendredi le mois de juillet, portée par la hausse du secteur technologique et de plusieurs de ses grands noms, dont Microsoft et Apple. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a touché un nouveau record à 10.902,80 points (+1,47%). Dès le début de séance, le président américain Donald Trump s'est félicité de ce nouveau jalon tout en prédisant un krach boursier en cas de victoire de son rival démocrate Joe Biden à la présidentielle de novembre.

L'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones Industrial Average, a lui fini à 26.664,40 points, en hausse de 0,89%. L'indice élargi S&P 500 a, pour sa part, gagné 0,72% à 3.294,61 points. Comme c'est le cas depuis plusieurs semaines, le marché actions a profité de la bonne santé du secteur technologique.

Le sous-secteur "Technologie de l'information" du S&P 500 a notamment gagné 2,49%. Microsoft a grimpé de 5,62%. Le géant de l'informatique a confirmé dimanche que les négociations pour acheter la branche américaine du réseau social Tiktok à sa maison mère chinoise ByteDance continuaient.

Donald Tru mp, qui avait initialement menacé d'interdire Tiktok aux Etats-Unis, a avancé lundi la date butoir du 15 septembre pour finaliser un tel rachat.

Apple, qui a affiché la semaine dernière des revenus trimestriels en nette hausse, à près de 60 milliards de dollars, a vu son action monter de 2,52% lundi. "Tant que les investisseurs et les courtiers ne jugeront pas que l'économie est sur une trajectoire solide, ils continueront de s'accrocher à la croissance, au bilan et à la trésorerie des grands noms de la tech", explique Quincy Krosby, responsable de la stratégie marché pour Prudential Financial.

Les investisseurs ont continué de suivre les négociations entre républicains et démocrates au Congrès sur le nouveau volet du plan de relance pour les entreprises et les ménages frappés de plein fouet par les conséquences de la pandémie.

Les discussions achoppent notamment sur l'allocation hebdomadaire supplémentaire de 600 dollars versée aux millions de chômeurs américains depuis mars et qui a pris fin le 31 juillet. Les démocrates voudraient la prolonger, tandis que les républicains souhaitent l'abaisser à 200 dollars.

EUROPE

Le lancement de la fusée Ariane 5 prévu le 14 août

Le lancement de la fusée Ariane 5 depuis Kourou en Guyane avec trois satellites à bord, deux fois reporté en juillet, est reprogrammé le 14 août, a annoncé mercredi Arianespace.

"Le déroulement des opérations actuellement en cours au bâtiment d'assemblage final permet d'envisager le 14 août pour la date de lancement du Vol Ariane n 253 (VA253), avec une possibilité d'optimisation d'une journée", indique Arianespace dans un communiqué.

Le décollage du lanceur lourd européen avait initialement été programmé le 28 juillet puis repoussé au 31 juillet "afin de procéder à des inspections techniques complémentaires", rappelle l'entreprise de lancement de satellites.

Mais vendredi, le lancement avait été interrompu 2 mn 14 secondes avant le décollage "à la suite d'un comportement anormal d'une sonde dans le réservoir hydrogène liquide de l'étage principal cryotechnique".

"En cas de vol le 14 août", le décollage interviendra entre 18H33 et 19H20, heure locale (21H33 et 22H20 GMT). La mission doit durer environ 48 minutes du décollage jusqu'à la séparation des satellites.

Le lanceur emportera deux satellites de télécommunications (Galaxy 30 et BSAT-4b) au profit des opérateurs Intelsat et B-SAT et un véhicule de maintenance de satellites (MEV-2) qui s'arrimera à un autre appareil déjà en orbite (Intelsat 10-02). "Une fois arrimé, il contrôlera l'orbite du satellite client à l'aide de ses propres propulseurs.

Après sa mission pour IS-10-02, MEV-2 se désarrimera et se tiendra à disposition du véhicule d'un autre client", précise Arianespace dont c'est le premier lancement d'un véhicule de maintenance satellitaire. Arianespace avait déjà reporté début juillet le tir de la fusée européenne Vega en raison de conditions météo particulièrement défavorables. Ce tir a été reporté le 17 août.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1223

léthargies dues au froid tricherie	bonne grillade déplora- blement	pointe de rocher	snack de vache arme blanche	grande galère nous rendrons	en alerte (sur le)	intelli- gentes armateur biblique
					page des titres	
selle de baudet petite graine		calcul			cratif	
				perles allongées non trafié		
vérifié			antaqo- niste très surprises			résultats
venues seules			cham- pion drame à Tokyo		propre au bélier parfois pognon	
touché				port breton visitera les fleurs		
manière d'être		multiplie par deux roule- ment				point sur la rose rapport de cercle
vieux portuqais sur fa et sous la			plante vivace à peine rougis		sanie	
		cessa- tion martiri- sées			badjane	
immaculé			fait par le vent		ça fait très mal cité nor- mande	maladie de jeunesse
inter- pénétra- tions			tracas			siècle de société impres- sionnés
				fais du mal		
	dégra- dante débrous- sailler			larcins		ancienne Perse
raide			destin		tonique	
			fidèles copies		marque postale	
faux marbres partie de squelette			renonça			vielle fureur étable à cochons
			fil du frère			
	nous es- claffons réserve de pluie				compara- tif de peu chérir	
femelle de têt				excès		
très osée						ail mais en quantité
			matière de canine à l'assaut !			365 jours
bien serrée désert rocheux				person- nel degré de gamme		petit cube
		taux excessif			tondu	
filets			grisant espagnol			c'est le xénon

Solution

Sudoku n° 2523

4	8	3	5	1	6	7	9	2	8	4	2	6	3	9	5	7	1				
2	7	6	9	8	4	1	5	3	6	1	9	5	2	7	8	3	4				
5	9	1	7	2	3	8	4	6	7	3	5	8	1	4	6	2	9				
6	4	8	2	9	7	5	3	1	4	7	1	3	5	8	9	6	2				
7	3	5	6	4	1	9	2	8	3	9	8	2	7	6	1	4	5				
1	2	9	8	3	5	6	7	4	2	5	6	4	9	1	3	8	7				
3	5	2	1	6	9	4	8	7	2	1	9	5	6	3	1	4	2	7	9	8	
8	1	7	4	5	2	3	6	9	5	8	4	1	2	7	9	8	3	4	5	6	
9	6	4	3	7	8	2	1	5	7	3	6	9	8	4	7	6	5	2	1	3	
					9	2	4	8	7	1	3	5	6								
					7	5	8	4	6	3	2	9	1								
					6	3	1	9	2	5	4	7	8								
7	3	6	4	1	5	8	9	2	1	4	7	6	3	5	9	7	2	4	8	8	1
2	9	1	7	6	8	5	4	3	6	9	8	7	1	2	4	5	8	9	6	3	4
8	4	5	3	2	9	1	7	6	3	5	2	8	4	9	6	1	3	5	2	7	7
9	1	8	2	7	4	3	6	5	9	8	3	7	6	4	1	5	2	7	9	8	1
6	7	2	5	8	3	9	1	4	4	5	6	2	3	1	8	7	9	7	9	8	1
3	5	4	6	9	1	7	2	8	1	2	7	5	8	9	3	4	6	5	7	8	1
5	6	3	9	4	7	2	8	1	5	7	1	8	9	6	2	3	4	5	6	7	8
1	2	9	8	3	6	4	5	7	6	3	4	1	2	5	7	9	8	6	5	4	3
4	8	7	1	5	2	6	3	9	2	9	8	3	4	7	6	1	5	4	3	2	1

Mots Croisés n° 2523

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L		
1	P	H	I	L	A	N	T	H	R	O	P	E	
2	L	I	M	I	T	E	E		E	D	E	N	
3	A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O	N	
4	N	A	T	A	L	E		M	A	N	N	E	
5	I	R	E		I	S	L	A	M		S	I	
6	F	A	R	C	E		I	N	E	S		G	
7	I	N		A	R	R	E	T		T	U	E	
8	E	T	A	I		R	E	T	E	T	E	R	E
9	R	E	N	E	S		A	S	I	L	E	S	
10	A	S	S		U	R	E	S		N	E	E	

Grille géante n° 1223

.	H	.	C	.	E	.	P	.	I	.	Q	.	P																
F	L	O	U	T	E	.	R	.	R	.	A	.	I	N	O	N	S	A	N	T	E	S	.						
S	B	A	T	E	N	.	C	.	E	.	R	.	E	.	A	.	I	.	V	.	I	.	N	O	N	S	.		
F	R	E	M	E	L	E	S	.	E	.	N	.	A	.	S	.	M	.	O	.	V	.	I	.	N	O	N	S	.
I	N	A	T	T	E	.	I	.	O	.	N	.	B	.	L	.	E	.	S	.	B	.	R	.	E	.	S	.	.
E	I	T	A	B	E	.	R	.	E	.	I	.	D	.	O	.	U	.	B	.	L	.	E	.	S	.	.	.	
S	O	L	.	B	E	.	A	.	R	.	E	.	R	.	E	.	T	.	I	.	E	.	N	.	S	.	.	.	
O	S	M	O	T	.	S	E	.	S	.	I	.	R	.	O	.	L	.	I	.	E	.	N	.	S	.	.	.	
S	.	E	R	O	S	.	S	.	I	.	V	.	O	.	S	.	O	.	L	.	A	.	T	.	I	.	.	.	
O	S	.	T	R	O	S	.	S	.	O	.	S	.	O	.	S	.	O	.	L	.	A	.	T	
C	R	A	N	E	.	S	.	I	.	V	.	O	.	A	.	B	.	B	.	E	.	C	
R	E	G	.	T	.	A	.	S	.	E	.	C	.	E	.	U	.	R	.	E	.	S	
R	E	T	.	S	.	X	.	E	.	R	.	E	.	S	.	X	.	E	.	R	.	E	

JO-2020

«Les athlètes d'élite ont besoin d'un suivi physique et mental individualisé»

La préparation des athlètes algériens, qualifiés ou qualifiables aux Jeux Olympiques de Tokyo (JO-2020), nécessite, outre la prise en charge de l'aspect physique, l'élaboration d'un "programme de suivi mental individualisé" en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), selon une psychologue du Centre national de médecine du sport (CNMS).

Pour Karima Hadj Arab, psychologue et "mental coach", les athlètes ont été affectés physiquement et psychologiquement par le confinement imposé depuis presque cinq mois pour cause de Covid-19 qui a même conduit au report des JO à 2021.

"Le report des JO-2020, le confinement et la fermeture des lieux d'entraînement ont créé une situation inédite jamais vécue par nos athlètes.

La situation sanitaire actuelle a laissé des traces sur les athlètes d'élite qui se sont retrouvés, du jour au lendemain, sans feuille de route, déstabilisés et sans visibilité quant à leurs objectifs", a expliqué Hadj Arab à l'APS.

"A partir de là, l'apport d'un psychologue pour ces athlètes est devenu impératif afin de les accompagner dans cette situation difficile", a-t-elle jugé.

Depuis le début du confinement, les athlètes sont suivis et accompagnés par une équipe de psychologues, dans le but de les préparer à retrouver leur "équilibre mental" et se concentrer progressivement sur leurs objectifs.

Le travail de Karima Hadj Arab, aux côtés de deux de ses collègues du CNMS, consiste à "optimiser" cette pause de cinq mois chez l'athlète et la transformer en "opportunité" afin de développer chez lui "un mental résilient face à ces difficultés qu'il doit considérer comme un défi à relever".

"Certes, ce n'est pas évident, mais on a élaboré une feuille de route, en collaboration avec le CNMS, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et les fédérations, pour les athlètes qualifiés aux JO.

Le but est de comprendre chaque athlète et sa personnalité, pour mieux intervenir sur le plan mental, l'accompagner durant la reprise et faire en sorte qu'il soit déjà dans l'ambiance de la compétition dès son retour à l'activité", a expliqué encore l'interviewée.

Au total, l'équipe de psychologues du CNMS prend en charge plus de 100 athlètes entre qualifiés et qualifiables aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, sans oublier le groupe d'athlétisme bloqué au Kenya en raison de la fermeture de l'espace aérien, Covid-19 oblige.

Outre son travail sur le mental de l'athlète qui se répercute sur le bien-être de ce dernier, Karima Hadj Arab, une des rares Algériennes qui se spécialisent dans ce volet, tente de donner au sportif les outils nécessaires pour gérer le stress et la pression des compétitions et optimiser la concentration, clés de son épanouissement.

Concernant les athlètes paralympiques qui sont pris en charge personnellement par Karima Hadj Arab, sur sollicitation de la Fédération algérienne handisport, une feuille de route "un peu spéciale" a été élaborée à cet effet. "Pour les paralympiens, j'ai commencé avec quelques-uns de sports individuels. On doit leur consacrer une attention particulière par rapport à leurs pathologies", a tenu à préciser la préparatrice mentale du CNMS, concluant que des rencontres par visioconférence sont prévues pour essayer de toucher le maximum d'athlètes, en raison de l'éloignement. Pour rappel, le MJS avait autorisé le 9 juillet dernier, les athlètes algériens "qualifiés et qualifiables" pour les JO et Jeux Paralympiques, à reprendre les entraînements "avec le strict respect des mesures de protection".

APS

CNMS

Présentation du protocole de reprise aux fédérations et aux sportifs

Le Comité médical du Centre national de médecine du sport (CNMS) a présenté, lundi à Alger, le protocole sanitaire d'accompagnement de la reprise des entraînements et préparations des sportifs concernés par les Jeux olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020.

Le protocole présenté à l'occasion de la rencontre du ministre de la Jeunesse et des Sports avec les Fédérations olympiques, se décline sous forme de Guide relatif à chaque discipline sportive.

Il a été remis aux fédérations sportives, aux directeurs techniques nationaux et aux sportifs qualifiés et candidats à la qualification aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports.

La rencontre qui a regroupé le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, la Secrétaire d'état chargée du sport d'élite, Salima Souakri, les présidents des fédérations sportives et leurs représentants ainsi que les sportifs, a été sanctionnée par "une série de recommandations visant à charger le CNMS de veiller au suivi de l'application du protocole sanitaire dédié à chaque discipline sportive en coordi-



ation avec les fédérations sportives concernées". Il s'agit, en outre, de désigner un point focal pour la gestion de la crise "Covid-19" composé de médecins relevant des fédérations sportives pour la coordination avec le CNMS et le suivi de la mise en œuvre du protocole sanitaire spécifique à chaque discipline.

L'impératif d'accorder une attention particulière aux sportifs qualifiables aux Jeux paralympiques a été

souligné et un appel lancé à tous les acteurs et intervenants concernés par la reprise des entraînements (sportifs, staffs techniques et gestionnaires) pour faire preuve de sens de responsabilité et de strict respect des mesures préventives arrêtées par le CNMS.

Enfin, il a été décidé de réunir les conditions idoines pour la préparation des sportifs qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques, conclut la même

source. Le ministère de la Jeunesse et des Sports avait pris, conformément aux recommandations du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, la décision d'autoriser les sportifs qualifiés et candidats à la qualification aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 à reprendre leurs entraînements et de désigner les centres de préparation relevant des fédérations sportives concernées.

SPORT / ALGÉRIE

Les membres exclus du COA déboutés par le TARLS

Le Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) a rejeté lundi l'appel de trois membres exclus du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), selon le verdict de l'instance juridique dont l'APS a reçu une copie.

Les trois membres exclus du bureau exécutif du COA, à savoir Hakim Boughadou, président de la Fédération de natation (FAN), Sofiane Zahi, président de la Fédération de gymnastique (FAG) et Larbi Abdellaoui, président de la Fédération d'haltérophilie (FAH), ont demandé l'annulation de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2020 ainsi que l'élection des cinq nouveaux membres (tous des présidents de fédérations olympiques), soulignant

que leur remplacement "n'est pas réglementaire". La demande des trois membres, selon le verdict du TARLS, a été acceptée dans la forme mais rejetée dans le fond au motif qu'"il y a eu une bonne et juste application des dispositions du statut du COA".

Pour rappel, en janvier dernier, le COA avait décidé d'exclure cinq des membres de son bureau exécutif, pour avoir "contrevenu" aux obligations de présence aux réunions du bureau exécutif, conformément aux règlements et statuts intérieurs de l'instance olympique.

Outre les trois noms sus-cités, il y a aussi Salim Raouf Bernaoui, président de la Fédération d'escrime (FAE) et Nabil Sadi, ex-président de la Fé-

dération de boxe (FAB). Parmi les cinq membres exclus, seuls trois ont décidé d'introduire un recours auprès du TARLS : Hakim Boughadou, Sofiane Zahi et Larbi Abdellaoui.

Les cinq membres exclus avaient été remplacés, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 janvier dernier, par Abdelmadjid Bouaoud, président de la Fédération des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), Rabah Bouarifi, président de la Fédération de basket-ball (FABB), Mustapha Lemouchi, président de la Fédération de volley-ball (FAVB), Yazid Benalloua, président de la Fédération de taekwondo (ATF) et Abderrezak Lazreg, président de la Fédération de tir sportif (FATS).

BADMINTON / THOMAS CUP 2020 L'Algérie dans le groupe C

La sélection algérienne masculine de badminton jouera dans le groupe C de la Thomas Cup 2020, avec le Danemark, pays organisateur, l'Allemagne et l'Inde, selon le tirage au sort effectué lundi au siège de la Fédération mondiale à Kuala Lumpur.

L'Algérie débutera face au Danemark, avant d'enchaîner avec l'Allemagne et de terminer contre l'Inde.

C'est la seconde participation consécutive de la sélection algérienne masculine, championne d'Afrique en titre, à la phase finale de la Thomas Cup, après celle de 2018 en Thaïlande.

Elle devrait être représentée, selon la liste publiée sur le site de la Fédération mondiale, par Mohamed Abderrahim Belarbi, Adel Hamek, Seifeddine Larbaoui, Kocella Mameri,

Youcef Sabri Medel et Mohamed Abdelaziz Ouchefoun.

Douze autres pays prennent part au tournoi.

Il s'agit de l'Indonésie, de la Malaisie, de l'Angleterre et des Pays-Bas (groupe A), de la Chine, de Taipei, de la France et de l'Australie (groupe B) ainsi que du Canada, du Japon, de la Corée du Sud et de la Thaïlande (groupe D).

Pour l'Uber Cup réservée aux dames, l'Afrique sera représentée par l'Egypte, championne d'Afrique en titre. Elle évoluera dans le groupe A avec Taipei, le Japon et l'Espagne.

Les Thomas et Uber Cup de cette année entreront dans l'histoire en tant que première phase finale organisée conjointement en Europe, dans la ville danoise d'Aarhus, du 3 au 11 octobre.

ATHLÉTISME/LIGUE DE DIAMANT

Le meeting de Doha avancé au 25 septembre

Le meeting d'athlétisme de Doha, comptant pour la Ligue de diamant et qui avait été décalé au 9 octobre en raison de la pandémie de Covid-19, se déroulera finalement le 25 septembre, a annoncé la Fédération internationale d'athlétisme,

lundi. Il s'agira du cinquième des six rendez-vous de la série reine de l'athlétisme mondial, après Monaco (14 août), Stockholm (23 août), Bruxelles (4 septembre) et Rome/Naples (17 septembre). La Ligue de diamant se terminera en Chine le 17

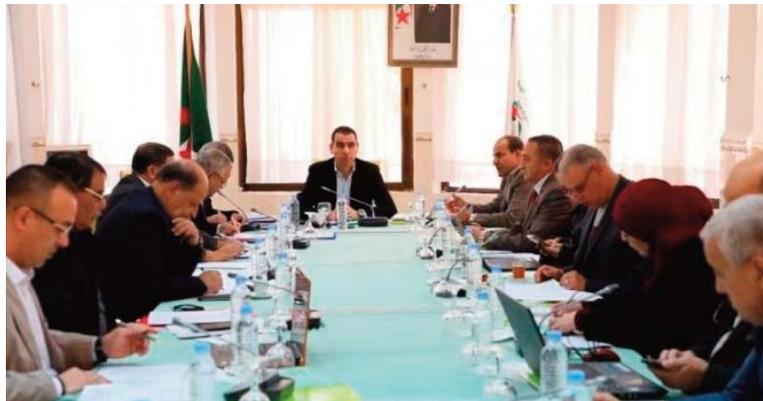
octobre, dans une ville qui reste à déterminer. Six étapes ont été annulées jusqu'à présent en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus: Eugene (Etats-Unis), Londres, Paris, Rabat, Gateshead (Grande-Bretagne) et Shanghai (Chine).

Réunion du bureau fédéral de la FAF lundi prochain

La Fédération algérienne de football (FAF) tiendra une réunion de son bureau fédéral lundi prochain en son siège à Dely-Ibrahim (Alger), a indiqué mardi un communiqué de l'instance fédérale.

Plusieurs dossiers seront à l'ordre du jour de la réunion au cours de laquelle les présents prendront connaissance des rapports des différentes commissions (Finances, Coupe d'Algérie, médicale, Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), arbitrage (CFA), football féminin, coordination avec les Ligues, statut du joueur et la Commission de Futsal et Beach-soccer), ainsi que le bilan financier de l'exercice 2019.

La réunion sera présidée par le premier responsable de l'instance fédérale et verra la participation, entre autres, des présidents des Ligues (de football professionnel (LFP), de football amateur (LNFA), d'autres régions de football (LIRF),



de football féminin (LNFF) et de Futsal) qui représenteront les rapports d'activités de leurs

Ligues respectives. Les membres du BF assisteront à d'autres présentations, à l'instar

du projet FAF School, celui de la feuille de match électronique avec offre financière.

Accord imminent entre le Betis Séville et Liverpool pour Mandi

Le Betis Séville (Liga espagnole de football) serait proche d'un accord avec Liverpool, champion d'Angleterre en titre 2019-2020, pour le transfert du défenseur international algérien Aïssa Mandi en Premier League, rapporte lundi le tabloïd anglais Daily Star.

Liverpool a déjà formulé une offre de 9 millions d'euros, affirme le tabloïd anglais, et le Betis en demanderait un peu moins de 11. Selon la même source, le transfert de Mandi à Liverpool pourrait être bouclé dans les prochains jours aux alentours de 10 millions d'euros.

Les "Reds" sont à la recherche d'un nouveau défenseur central pour remplacer numériquement le Croate Dejan Lovren, parti au Zénith Saint-Petersbourg (Div.1 russe). En cas d'arrivée à Anfield,



le joueur algérien, qui a disputé avec le Betis 30 matchs toutes compétitions confondues lors de la saison 2019-2020, offrira une alternative à l'entraîneur Jürgen Klopp derrière les incontournables

Virgil van Dijk et Joe Gomez. La clause libératoire de Mandi est estimée à 30 millions d'euros que la direction andalouse voulait faire augmenter à 50, afin de barrer la route aux prétendants.

Mais la situation financière du Betis a fini par pousser les dirigeants à revoir à la baisse le montant de la transaction, selon la presse espagnole.

Malgré la volonté de la direction de la formation andalouse de prolonger le bail du défenseur polyvalent algérien, à plusieurs reprises, les deux parties n'ont pas trouvé d'accord. Mandi (28 ans) n'était pas chaud à l'idée de poursuivre son aventure à Séville, lui qui avait rejoint le Betis en 2016 en provenance de Reims (France) pour un contrat de cinq ans et un chèque de moins de 4 millions d'euros.

LIGUE 2

L'ASMO, l'un des grands perdants de la fin prématurée de la saison

L'ASM Oran a été l'un des grands perdants de la décision de la Fédération algérienne de football (FAF) de mettre fin à l'exercice 2019-2020 avant l'heure à cause de la pandémie de coronavirus, a estimé lundi son entraîneur, Salem Laoufi.

Le deuxième club phare de la capitale de l'Ouest du pays a raté une aubaine pour retrouver l'élite qu'il a quittée il y a près de six ans, vu que le nombre de tickets donnant accès à la Ligue 1 a été porté à quatre au lieu de trois, comme ce fut le cas lors des saisons précédentes.

"Nous gardions nos chances intactes dans la course à l'accession, vu qu'il restait encore sept journées à disputer alors que l'écart qui nous séparait du quatrième (RC Relizane) était seulement de quatre points", a déclaré le coach oranais à l'APS.

Le Bureau fédéral de la FAF a opté mercredi dernier pour l'arrêt définitif du championnat, tout en déclarant les quatre premiers de la Ligue 2, au moment de l'interruption de la compétition en mars dernier, nouveaux promus au pre-

mier palier, rappelle-t-on.

"Nous nous considérons lésés par cette décision, car l'ASMO sera ainsi dans l'obligation d'attendre encore une autre saison pour espérer retrouver l'élite, alors qu'elle avait la possibilité de la faire dès cette année", a encore regretté Salem Laoufi.

Ainsi, la formation de "M'dina J'dida", qui a notam-

ment fait les frais de ses échecs à domicile où elle a laissé filer pas moins de 10 points, devra tout recommencer la saison prochaine au cours de laquelle la Ligue 2 sera composée de deux groupes de 18 clubs chacun.

Mais les choses se présentent déjà sous de mauvais auspices pour l'ASMO, selon son entraîneur, qui souhaite voir

la direction du club "remettre vite de l'ordre dans la maison, pour répartir sur de bonnes bases". Un souhait difficile à exaucer, surtout si les joueurs, qui n'ont pas perçu leurs salaires depuis dix mois, saisissent la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), pour réclamer leur dû et aussi leur bon de sortie, a encore averti l'entraîneur de l'ASMO.

LIGUE 1/WA TLEMCCEN

Tenue prochaine d'une AG des actionnaires pour élire un nouveau président

Le WA Tlemcen, qui vient d'accéder en Ligue 1 après la décision de la Fédération algérienne de football de mettre un terme prématurément aux différents championnats, tiendra prochainement une assemblée générale des actionnaires pour élire un nouveau président du conseil d'administration, a-t-on appris mardi de sa direction.

L'actuel président du club professionnel, Nacereddine Souleiman, a assuré cette mission au cours de l'exercice 2019-2020 après avoir été délégué par l'actionnaire majoritaire de la société sportive par actions (SSPA), Djilali Benahmed, qui s'était retiré de la présidence de la formation des "Zianides" l'été dernier, rappelle-t-on. Butant sur des problèmes financiers énormes tout au long du

défunt exercice, le WAT a réussi à retrouver l'élite qu'il a quittée il y a de cela près de six années et ce, deux saisons après avoir accédé en Ligue 2. L'équipe était troisième au classement au moment de l'arrêt du championnat à la 23e journée, à cause de la pandémie de coronavirus.

Dans les milieux du club, l'on table énormément sur le retour de Benahmed aux commandes de la SSPA, "vu tous les services qu'il a rendus et qu'il peut encore rendre au club qui aura besoin de plus de moyens pour faire face aux exigences de la Ligue 1", indique-t-on de même source.

Cela se passe au moment où la direction actuelle de cette formation de l'extrême Ouest du pays se trouve dans l'obligation de

régulariser la situation financière de ses joueurs pour éviter leur recours à la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), ce qui exposerait le club à un départ massif de ses éléments.

Le président du WAT, Nacereddine Souleiman, avait indiqué à l'APS, il y a quelque temps, que ses protégés ont perçu seulement cinq salaires depuis le début de cet exercice, tout en se plaignant de la situation financière prévalant dans le club, privé, selon ses dires, de sponsors ou toute autre ressource financière. "Sans l'apport des autorités locales, on n'aurait pas pu réussir à régulariser, partiellement soit-il, les salaires de nos joueurs", a-t-il souligné.

USM BEL-ABBÈS L'avenir du club dans le flou

L'annonce par la Fédération algérienne de football (FAF) de la fin prématurée des différents championnats à cause de la pandémie de coronavirus a soulagé tout le monde à l'USM Bel-Abbès, mais l'avenir de ce club de Ligue 1 est toujours dans le flou, s'est inquiété lundi le président du club sportif amateur (CSA).

"Nous sommes certes soulagés par la décision de la FAF d'arrêter définitivement le championnat, surtout que nous étions dans l'incapacité de reprendre la compétition à cause des nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés, mais l'avenir du club est dans le flou", a déclaré, à l'APS, Abbas Morsli.

Avant l'interruption de la compétition en mars dernier à cause de la pandémie, l'USMBA occupait la 12e place au classement après 22 journées.

Cette équipe, qui avait pourtant terminé sur le podium la phase aller, n'était pas à l'abri d'une mauvaise surprise au vu de l'enchaînement de ses résultats négatifs, rappelle-t-on.

"Il y avait danger en la demeure si le championnat s'était poursuivi, surtout que les joueurs ont perdu patience pour leur argent, eux qui n'ont pas été payés depuis pratiquement le début de cet exercice", a encore dit le même responsable qui place tous ses espoirs sur les autorités de wilaya pour "remettre de l'ordre dans la maison".

C'est pour cette raison d'ailleurs que le président du CSA/USMBA a demandé audience auprès du wali, a-t-il informé, regrettant au passage que les membres de la société sportive par actions (SSPA), l'organe censé gérer l'équipe première de football, "n'aient donné aucun signe de vie depuis un bon bout de temps".

Cela se passe, selon le même interlocuteur, au moment où le mercato estival va ouvrir ses portes dans deux jours, "sans que la direction du club n'ait engagé aucune démarche pour lever l'interdiction de recrutement qui frappe l'USMBA à cause de ses nombreuses dettes envers d'anciens joueurs".

"Pis, nous risquons de perdre plusieurs éléments de l'effectif actuel s'ils mettent en exécution leur menace de saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour réclamer leur dû", a encore prévenu Abbas Morsli, signalant des subventions allouées par la wilaya et l'APC du chef-lieu de Sidi Bel-Abbès, estimées toutes les deux à 40 millions de dinars, qui sont bloqués au niveau des services de contrôle financier.

Le CFR Cluj champion de Roumanie pour la troisième année consécutive

Le CFR Cluj où évolue l'attaquant franco-algérien Bilel Omrani, a remporté, pour la troisième année consécutive, le championnat de Roumanie lors de la dernière journée, en battant son adversaire direct pour le sacre final le CSU Craiova.

L'attaquant franco-algérien Bilel Omrani (27 ans) était titulaire lors de cette rencontre décisive, lui qui a moins joué que lors des deux saisons précédentes.

Ce fut un match épique où Craiova ouvre le score à domicile à la 9e minute, ce qui lui permet d'être virtuellement champion mais les joueurs de Dan Petrescu finissent par s'imposer 3-1.

Malgré 12 petits matchs seulement en Liga 1, la saison d'Omrani est très réussie, puisque outre 6 buts en championnat, il en a marqué 7 en coupe d'Europe dont 6 en Ligue des Champions. Ainsi, le joueur formé à l'Olympique de Marseille, remporte un troisième titre de champion et jouera de nouveau les tours de qualifications de la Champions League la saison prochaine.

CORONAVIRUS La Conmebol lance une campagne de dons pour la Croix-Rouge

La Confédération sud-américaine de football (Conmebol) a lancé lundi une campagne de collecte d'objets emblématiques du foot en Amérique du Sud, qui seront tirés au sort lors d'une tombola au bénéfice de la Croix-Rouge de ses dix pays membres, pour combattre le Covid-19.

"Nous invitons la grande famille du football à se regrouper pour aider la Croix-Rouge", a déclaré le président de la Conmebol, Alejandro Dominguez, sur le site de la confédération, à propos d'une campagne baptisée "Ensemble pour l'Amérique du Sud".

A la fin du mois d'août, les objets collectés après cet appel aux dons seront tirés au sort lors d'une tombola, dont les gains seront répartis à parts égales à la Croix-Rouge de chaque pays concerné: Argentine, Uruguay, Chili, Brésil, Pérou, Colombie, Venezuela, Bolivie et Paraguay et Equateur.

Le prix pour un ticket de tombola est de 5 dollars.

Alejandro Dominguez a précisé que le premier objet que la Confédération avait obtenu était une réplique de la Copa Libertadores, récompensant le vainqueur de la Coupe du même nom, équivalent sud-américain de la Ligue des champions en Europe.

L'Amérique latine et les Caraïbes, avec plus de 201.000 morts, sont à présent la deuxième région la plus touchée après l'Europe, qui compte plus de 210.000 morts.

Quatre des quinze pays les plus touchés au monde par le Covid-19 en termes de nombres de morts sont sud-américains: Brésil, Pérou, Colombie et Chili.

APS

ESPAGNE L'Espanyol demande à La Liga d'annuler sa relégation

Le club de l'Espanyol de Barcelone a demandé lundi à LaLiga d'annuler sa relégation, jugeant "injuste(s)" les conditions dans lesquelles s'est achevée la saison, après le confinement lié à la pandémie de coronavirus.

Le club barcelonais a terminé dernier de la Liga mais estime, dans un communiqué, que la fin de saison "a sans aucun doute été injuste, sur le plan sportif, car les conditions de jeu n'étaient pas équitables pour les derniers matchs qui ont été disputés".

La promotion et la relégation en Espagne sont devenus des sujets épineux, avec de gros enjeux financiers, depuis que le match de Segunda (L2) entre Fuenlabrada et le Deportivo La Corogne, lors de la dernière journée, n'a pu être joué: plusieurs joueurs de Fuenlabrada, qui visait les barrages d'accession en Liga, étaient positifs au coronavirus.

Ce dernier match était crucial pour La Corogne, menacé de relégation en troisième division. Un comité avait décidé que ce match aurait finalement lieu mercredi, mais les joueurs du Deportivo ne se sont pas présentés lundi pour être testés, ce qui était un préalable à la tenue de ce match. Le Depor a finalement été relégué "sportivement",



sans même avoir joué ce match, en raison des victoires de ses concurrents directs.

Le retard pris par les barrages d'accession énerve aussi le Real Saragosse, qui a raté de justesse l'accession directe en Liga -Huesca et Cadix ont été promus- mais est désormais privé, pour ces barrages, de son buteur vedette, Luis

Suarez, dont le prêt par Watford est terminé. En s'appuyant sur ces problèmes en L2, l'Espanyol fait une tentative désespérée pour faire annuler sa relégation, alors que la Liga s'est terminée fin juillet, à huis clos, sans le moindre problème. Et l'Espanyol n'a remporté qu'un match sur les 11 disputés depuis la re-

prise d'une saison pendant laquelle il a changé trois fois d'entraîneur. L'Espanyol plaide aussi qu'il a été désavantagé par les stades vides, en fin de saison, lors de ses matches contre d'autres candidats à la relégation, et par le nombre élevé de ses joueurs testés positifs pendant la pandémie.

ITALIE

La Lazio vise "six à sept" joueurs dont l'Algérien Farès



La Lazio Rome, 4e de Serie A et qualifiée pour la Ligue des champions la saison prochaine, veut recruter "six à sept" joueurs dont l'international algérien Mohamed Farès, a rapporté lundi la presse locale. Entre le championnat, la Coupe d'Italie et la Ligue des champions, la Lazio a pris les choses en main en faisant signer le milieu de terrain argentin Gonzalo Escalante, dans un transfert libre en provenance d'Eibar (Espagne), en attendant les autres profils identifiés

par les "Biancocelesti", à l'image de l'ailier gauche Mohamed Farès dont le club, la Spal, est relégué en Serie B, David Silva (Manchester City) et Borja Mayoral (Real Madrid), selon la Gazzetta dello Sport.

Outre la Lazio, le joueur de 24 ans est aussi convoité par la Fiorentina, le Torino et l'Inter Milan.

Cette dernière garderait un intérêt pour le champion d'Afrique en vue de renforcer son aile gauche avec les potentiels départs d'Asamoah et Biraghi.

FIFAGATE

Infantino "respectera toute décision" de la Commission d'éthique

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, visé depuis jeudi par une procédure pénale en Suisse, "respectera toute décision" de la Commission d'éthique de l'instance, a assuré lundi le secrétaire général adjoint de la Fifa, Alasdair Bell.

"Je n'ai aucun doute sur le fait que Gianni Infantino respectera toute décision de la Commission d'éthique", a déclaré Alasdair Bell, pour qui il n'existe cependant "aucune preuve d'un comportement criminel ou contraire à l'éthique".

Dimanche, la Fifa avait indiqué que son président continuerait d'exercer ses fonctions malgré la procédure pénale le visant.

La Fifa n'a pas indiqué lundi si la Commission d'éthique, en charge de la justice interne de l'instance, a ou non d'ores et déjà ouvert une procédure visant Infantino. Ce dernier est visé depuis

jeudi par une procédure pénale en Suisse.

Le procureur fédéral extraordinaire estimant qu'il y avait des "éléments constitutifs d'un comportement répréhensible en rapport avec la rencontre entre le procureur général Michael Lauber, le président de la Fifa et le premier procureur du Haut-Vallais", Rinaldo Arnold.

Les infractions concernées sont "l'abus d'autorité", la "violation du secret de fonction" et "l'entrave à l'action pénale".

Lundi, Bell a répété qu'il n'existait "aucun élément factuel" pour justifier l'ouverture de cette procédure, "à moins que rencontrer le procureur soit devenu un crime".

Lauber, qui a démissionné le 24 juillet, était dans le collimateur depuis de longs mois pour sa gestion des procédures relatives au "Fifagate" qu'il supervisait.

Plusieurs rencontres informelles entre ce magistrat et Gianni Infantino, survenues

entre 2016 et 2017, avaient été révélées dans la presse et notamment par les Football Leaks en 2018, éveillant des soupçons de collusion.

La Commission d'éthique de la Fifa a depuis quelques années prononcé plusieurs suspensions provisoires contre de hauts dirigeants visés par des procédures judiciaires.

Ainsi, à l'automne 2015, l'ancien président de l'instance Sepp Blatter et le président de l'UEFA de l'époque, Michel Platini, avaient été suspendus à titre conservatoire pour trois mois, quelques jours seulement après avoir été entendus dans le cadre d'une enquête de la justice suisse: Blatter comme prévenu et Platini comme témoin assisté.

C'était pour un paiement



de 2 M CHF (1,8 M EUR) du premier au second. Blatter a ensuite été suspendu 6 ans et Platini 4 ans. L'ancien secrétaire général de la Fifa, le Français Jérôme Valcke, soupçonné d'être impliqué dans une affaire de vente de billets lors du Mondial-2014, avait lui été suspendu provisoirement en octobre 2015, pour 90 jours, avant même l'ouverture d'une procédure judiciaire. L'ex-bras droit de Blatter a ensuite été suspendu 10 ans.

Liverpool : Origi a une touche

Moins en vue lors de la saison écoulée, Divock Origi (25 ans, 42 apparitions et 6 buts toutes compétitions pour la saison 2019-2020) pourrait quitter Liverpool cet été. D'après la presse anglaise, Aston Villa est très intéressé par la venue de l'attaquant belge, dont le contrat expire en juin 2024. Son prix est estimé aux alentours des 20 millions d'euros.



INSIGNE APTE CONTRE BARCELONE ?

Sorti en larmes à la 84ème minute, Lorenzo Insigne, le capitaine de Naples, a encore une infime chance de disputer le 8ème de finale retour contre le FC Barcelone, samedi.

Depuis samedi, les supporters napolitains retiennent leur souffle. Leur capitaine, Lorenzo Insigne, s'est effondré en pleine course, en toute fin de match contre la Lazio Rome (3-1), dans le cadre de la dernière journée de Serie A. En larmes, l'attaquant de 29 ans semblait durement touché à la cuisse et a dû céder sa place à Eljif Elmas. Les grimaces de l'Italien portaient à croire que sa participation au 8ème de finale retour de la Ligue des Champions contre le FC Barcelone (1-1 à l'aller) était d'ores et déjà pliée. Mais, 48 heures après, la donne a un peu changé du côté du 7ème du championnat italien.

Si en milieu d'après-midi, Sky Italia et la Gazzetta dello Sport parlaient d'une "inflammation au niveau de l'insertion de l'adducteur de la jambe gauche", un diagnostic moins grave que redouté, Naples a publié en début de soirée un communiqué plus pessimiste sans toutefois acter le forfait du joueur. Selon le staff médical, les examens passés ce jour ont révélé des lésions au tendon de l'adducteur gauche en plus de contusions osseuses. Le club précise qu'Insigne sera étroitement surveillé dans les prochains jours. Gennaro Gattuso, l'entraîneur napolitain, en concertation avec le staff médical, devrait faire un point vendredi soir, lors de la dernière séance avec son capitaine quant à sa potentielle participation.

MAN CITY FERRAN TORRES OFFICIALISÉ

Le joyau espagnol Ferran Torres devrait signer son contrat avec Manchester City mardi.

Annoncé depuis plusieurs semaines, le transfert du milieu offensif espagnol de Valence Ferran Torres à Manchester City devrait être officialisé mardi, selon les informations de ESPN. Avant cela, le joueur de 20 ans devrait passer sa visite médicale à Barcelone. Le coût du transfert de l'ailier espagnol, apparu à 34 reprises cette saison en Liga, est estimé à 25 millions d'euros, plus 12 millions d'euros de bonus. Un prix raisonnable pour les Citizens quand on connaît l'explosion des prix sur le marché des transferts depuis plusieurs années.



BALOTELLI VERS LA... ROUMANIE ?



Mario Balotelli (29 ans) aurait entamé des discussions pour rejoindre les rangs du CFR Cluj, ce mercato. Selon les renseignements communiqués par le média Sport Look, l'attaquant italien est en négociation avec le club roumain, en vue d'une possible arrivée. L'information provient directement du président de Cluj, Nelutu Varga. Balotelli a vécu une saison compliquée sous les couleurs de Brescia, lequel lui a notamment interdit l'accès à l'entraînement, il y a quelques semaines. Il a marqué 5 buts en 19 apparitions en Serie A.

Willian repousse la dernière offre de Chelsea

En fin de contrat à l'issue de la saison, qui devrait très probablement se conclure samedi après le 8e de finale retour de Ligue des Champions sur la pelouse du Bayern Munich (défaite 0-3 à l'aller), Willian se rapproche d'un départ de Chelsea. D'après les informations du Guardian, le milieu offensif brésilien a repoussé la dernière proposition des Blues, qui lui offraient un nouveau bail de deux ans.

A bientôt 32 ans (il les fêtera le 9 août), Willian souhaite s'engager pour les trois prochaines saisons et les pensionnaires de Stamford Bridge, malgré l'envie de Frank Lampard de le conserver, ne se projettent pas aussi loin avec lui. Non loin de là, c'est Arsenal qui pourrait en profiter. Les Gunners, qui viennent de battre leur voisin en finale de la FA Cup, pourraient lui rafler l'Auriverde sans déboursier la moindre indemnité de transfert. Des négociations seraient déjà en cours avec son entourage. Le FC Barcelone, en revanche, n'aurait pas encore bougé, pour l'instant.

DYBALA SERA BIEN LÀ FACE À L'OL

Blessé en première période du match de Serie A face à la Sampdoria (26 juillet), Paulo Dybala sera bien là vendredi avec la Juventus Turin à partir de 21h00 pour affronter l'Olympique Lyonnais en 8es de finale retour de la Ligue des champions (1-0 pour Lyon à l'aller). L'Argentin s'était plaint de la cuisse gauche. Les examens médicaux effectués avaient révélé une elongation et laissaient entendre qu'il ne pourrait pas tenir sa place à Turin pour ce crucial match retour...



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune nomme le général Gouasmia commandant de la Gendarmerie nationale

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé mardi le général Nouredine Gouasmia au poste de commandant de la Gendarmerie nationale en remplacement du Général-major Abderrahmane Arrar,

admis à la retraite, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le Président Tebboune a également nommé le général Ali Oulhadj Yahia au poste de chef d'Etat-major de la Gendarmerie nationale en remplacement du général Nouredine Gouasmia, précise la même source.



PRÉSIDENTE - HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Covid-19 : réouverture graduelle des lieux de culte, des plages et des lieux de détente

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a instruit lundi le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de programmer la "réouverture graduelle" des lieux de culte, des plages, des lieux de récréation et de détente aux citoyens. Cette instruction a été donnée lors d'une réunion du Haut Conseil de Sécurité, présidée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au siège de la présidence de la République, consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19. "Le Président de la République a instruit le Premier ministre à

l'effet de programmer une réouverture graduelle des lieux de culte, qui sera limitée, dans une première phase, aux seules grandes mosquées d'au moins mille (1000) places, et qui soient en mesure de permettre la distanciation physique indispensable, avec comme impératif le port du masque par tous", a précisé la même source. Inscrite également à l'ordre du jour de cette réunion, la question de la réouverture des plages aux citoyens, et des lieux de récréation et de détente, en particulier dans la conjoncture estivale actuelle, a permis au Président de la République de charger le Premier ministre de "prendre les mesures qui s'imposent pour un accès graduel à de tels espaces qui tiennent

compte de l'impératif du respect des conditions sanitaires". Il a, à ce titre, "ordonné aux responsables des services de sécurité de veiller, par une présence renforcée, à l'observation sur le terrain des consignes de distanciation entre les estivants et de port du masque". Le Président de la République a chargé le Premier ministre de préparer des décrets en vue de prévoir les modalités pratiques pour une application flexible de ces mesures, à assurer la même source, ajoutant que "l'Etat restera vigilant quant au respect rigoureux de ces mesures par les citoyens, lesquelles mesures peuvent être remises en cause en cas d'aggravation de la situation sanitaire. Il y va de la santé de tous".

RÉOUVERTURE PROCHAINE DES MOSQUÉES Les fidèles appelés à respecter les mesures préventives (Djerad)

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a souligné mardi à Alger la nécessité pour les fidèles de respecter rigoureusement les mesures préventives contre la pandémie de la Covid-19 après la réouverture des mosquées dans les prochains jours. M. Djerad, qui a procédé en compagnie du ministre des Finances, Aymen Benabderahmane au lancement officiel des services et produits de la finance islamique à la Banque nationale d'Algérie (BNA) a précisé que "la réouverture des mosquées ne veut

pas dire omettre l'existence de la pandémie", ajoutant que "la mosquée doit être un exemple de respect des mesures préventives, y compris le respect de la distanciation sociale et le port du masque de protection". "Les mosquées ne devraient pas causer la propagation de la pandémie. Au contraire, elles doivent aider à y mettre un terme, à travers le respect des mesures barrières", a-t-il dit. Le Premier ministre a appelé les citoyens et les fidèles à préserver ces lieux sacrés et à veiller à leur hygiène.

AIDE AUX PETITS MÉTIERS IMPACTÉS PAR LES EFFETS DU COVID-19 Publication du décret d'allocation

Le décret exécutif portant allocation d'une aide financière de 30.000 dinars à certains métiers impactés par les effets de la pandémie du COVID-19, a été publié au dernier journal officiel (N 44). Signé le 30 juillet dernier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, ce décret a "pour objet l'allocation d'une aide financière au profit des personnes exerçant certains métiers impactés par les effets de la pandémie du Coronavirus (COVID-19)". L'aide financière a été fixée à un

montant de trente mille (30.000) dinars par mois. Elle est servie pour une période de trois (3) mois en compensation du manque à gagner lié à la période du confinement sanitaire. L'octroi de cette aide financière s'effectue sur la base d'une "évaluation rigoureuse de la situation de chaque corporation pendant les quatre (4) derniers mois", a précisé le présent texte. Il est, d'autre part, indiqué que l'aide financière n'est pas soumise à l'impôt et aux cotisations de sécurité

sociale. S'agissant des modalités d'application des dispositions du décret, il est expliqué qu'elles sont fixées par arrêté interministériel des ministres chargés de l'Intérieur et des collectivités locales, des Finances, du Commerce, et du Travail". La décision d'octroi de cette aide financière aux petits métiers a été prise lors de la dernière réunion périodique du Conseil des ministres, consacrée notamment à l'impact de la pandémie du coronavirus (Covid-19)

sur l'économie nationale et la situation sanitaire dans le pays. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait instruit le Premier ministre de prendre, avec un effet immédiat, plusieurs mesures dont l'allocation d'une aide financière destinée aux petits métiers d'une valeur de 30.000 DA pendant une période de 3 mois, sur la base d'une "évaluation rigoureuse" de la situation de chaque corporation pendant les quatre derniers mois.

EFFONDREMENT PARTIEL D'UN TUNNEL MINIER À AIN AZAL (SÉTIF)

Le Président Tebboune charge M. Arkab de se rendre sur les lieux...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé le ministre des Mines, Mohamed Arkab de se rendre à Ain Azal (W. Sétif) pour suivre de près l'évolution de la situation suite à l'effondrement d'un tunnel de prospection des produits miniers non ferreux et des substances utiles, et présenter ses condoléances aux familles des victimes de ce tragique accident, a-t-on appris auprès de la Présidence de la République.

L'effondrement partiel d'un tunnel de prospection de l'Entreprise nationale d'exploration des produits

miniers non ferreux et des substances utiles à Chaâba El Hamra, dans la région de Kharza Youcef, à l'est de Ain Azal (50 km au sud de Sétif) avait été précédé d'une explosion qui a fait deux morts et un blessé parmi les employés, indiquent les services de la protection civile. Les recherches se poursuivent actuellement dans les décombres sous la supervision du directeur local de la protection civile en présence du wali de la wilaya, pour s'assurer de l'absence d'autres travailleurs ensevelis à l'intérieur de ce tunnel minier, selon les mêmes services.

... et présente ses condoléances aux familles des victimes

Deux employés ont été tués et un troisième blessé, mardi, dans une explosion suivie d'un effondrement partiel d'un tunnel de prospection de l'Entreprise nationale d'exploration des produits miniers non ferreux et des substances utiles à Chaâba El Hamra, dans la région de Kharza Youcef, à l'est de Ain Azal (50 km au Sud de Sétif). Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé le ministre des Mines, Mohamed Arkab de se rendre à Ain Azal pour suivre de près l'évolution de la situation, et présenter ses

condoléances aux familles des victimes de ce tragique accident.

Selon l'enquête préliminaire, l'explosion est due à une mauvaise manipulation des explosifs généralement utilisés dans l'extraction des produits non ferreux.

Les recherches se poursuivent actuellement dans les décombres sous la supervision du directeur local de la protection civile en présence du wali de la wilaya, pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres travailleurs ensevelis à l'intérieur de ce tunnel minier, selon les mêmes services.

DÉCÈS DE M'HAMED BENREDOUANE Le Président Tebboune adresse ses condoléances à la famille du défunt

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé mardi un message de condoléances à la famille de M'hamed Benredouane décédé à l'âge de 70 ans, dans lequel il a estimé que la disparition du regretté était une perte tant il était connu pour ses contributions dans la diffusion du savoir religieux, indique un communiqué de la présidence de la République. "Suite au décès de l'ancien ministre des Affaires religieuses

et professeur universitaire, M'hamed Benredouane, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du défunt dans lequel il a estimé que la disparition du regretté était une perte tant il était connu pour sa modestie d'érudit, ses appels au droit chemin et ses précieuses contributions dans la diffusion du savoir religieux dans les médias", lit-on dans le communiqué.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Quatre années de prison ferme requises contre Drarni, Belarbi et Hamitouche

Le Procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed a requis, lundi, une peine de quatre (4) années de prison ferme contre le journaliste Khaled Drarni et les activistes Samir Belarbi et Slimane Hamitouche, poursuivis pour "atteinte à l'unité nationale" et "incitation à un rassemblement non armé". Le procureur a requis également une amende de

100.000 DA contre chacun des trois accusés avec une déchéance des droits civiques pour une durée de 4 ans. Le procès se déroule par visioconférence, le journaliste Drarni étant sous mandat de dépôt à la prison de Koléa (wilaya de Tipasa) tandis que les autres accusés, en l'occurrence Samir Belarbi et Hamitouche, sont sous contrôle judiciaire. Lors de leur comparu-

tion, les accusés ont rejeté toutes les charges retenues contre eux affirmant "avoir participé comme tous les Algériens au Hirak populaire sans jamais inciter à la violence". Affirmant que sa présence lors des marches était dans le cadre de "son travail de journaliste", Khaled Drarni a expliqué que "tout ce qu'il avait publié sur sa page Facebook s'inscrivait dans le même

cadre" et qu'il "n'a fait que reprendre les slogans des manifestants". Il a soutenu également que les opinions qu'il affichait concernant le Hirak "ne contenaient aucune insulte, injure ou atteinte à l'unité nationale" ajoutant que ses couvertures "ont porté également sur les marches contre le Hirak et en soutien à l'organisation de l'élection présidentielle".